6ème ANNEE — PRINCE-ALGERT, SASK., JENDI 2 NOVEMBRE 1916 — No. 34

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS:
Un an (Canada).......$1.00
Un an(Etranger)fr7.50 $1.50

ANNONCES
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. - - - - .25

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! — NOTRE LANGUE!

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION: 405, 13ème RUE

ADMINISTRATION
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
Téléphone 2964

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., *Directeur* — PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE LTÉE. — J.-P. DAOUST, *Gérant*

Lettre de Notre Saint Père le Pape aux évêques du Canada

Admirable appel du Souverain Pontife à l'union des catholiques de langue anglaise et des catholiques de langue française dans la justice et la charité sur la question de langue.

A Notre Cher Fils Louis Nazaire Bégin, cardinal prêtre de la sainte Eglise Romaine, Archevêque de Québec, et aux autres Archevêques et Evêques du Canada.

BENOIT XV PAPE

NOTRE CHER FILS, VÉNÉRABLES FRÈRES
Salut et Bénédiction Apostolique

La charge, qui Nous a été confiée d'En-Haut, de paître le troupeau du Seigneur, Nous est un puissant motif, lorsque s'élèvent entre les enfants de l'Eglise des dissentiments qui pourraient mettre en péril la paix et la concorde mutuelle, pour que Nous Nous efforcions, autant qu'il est en Nous, d'arriver à tout prix, à les accommoder. Qu'y a-t-il en effet d'aussi pernicieux pour les intérêts catholiques, d'aussi étranger aux préceptes divins et aux principes de l'Eglise, que de voir les fidèles du Christ divisés par des luttes de partis ?

Assurément *tout royaume divisé contre lui-même sera en proie à la désolation;* et du moment où le peuple chrétien cessera de ne faire qu'*un coeur et qu'une âme*, il s'éloignera peu à peu de cette charité qui est non seulement *le lien de la perfection*, (1) mais la principale et la première loi du christianisme, (2) puisque le Rédempteur du genre humain l'a donnée à ses disciples comme son testament, (3) puisqu'il a proclamé qu'elle serait le signe et la preuve de la vraie foi: *C'est en cela que tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres.* (4) A quoi il faut ajouter que ces dissensions, outre qu'elles s'éloignent absolument de l'esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ont encore pour triste effet de détourner de plus en plus *ceux du dehors* du catholicisme, alors que, tout au contraire, la fraternelle union et la charité des catholiques a toujours été pour les étrangers une excitation puissante à entrer dans leur société.

Nous sommes conséquemment, vénérables Frères, extrêmement préoccupés de ce que, entre les catholiques de votre pays, dont par ailleurs la foi et la piété sont universellement reconnus, il s'est élevé depuis quelques années des dissensions, qui se sont aggravées de jour en jour et qui désormais sont devenues publiques, ainsi que Nous l'ont démontré plusieurs preuves certaines et que Vous-mêmes Nous en avez instruits.

La cause de ce dissentiment est fort claire. Parmi les catholiques Canadiens, les uns, originaires de France, parlent la langue française; les autres, bien que d'origines diverses, se servent de la langue anglaise, de là entre eux contestation et dispute.

Les Franco-Canadiens affirment que tout se passe correctement dans leur province de Québec; mais dans l'Ontario et en d'autres endroits, où habitent des familles assez nombreuses de leur race, et où la langue anglaise est en usage de par la loi de la province, ils se plaignent qu'on ne tienne pas équitablement compte de la langue française, ni dans le saint ministère, ni dans les écoles catholiques séparées

Ce qu'ils veulent en conséquence, c'est que les prêtres qui administrent les paroisses soient choisis d'après le nombre des catholiques de l'une ou l'autre langue, en sorte que, là où les Franco-Canadiens l'emportent en nombre, le Curé soit de leur race et de leur langue, et que, dans les paroisses où ils ne sont qu'en un certain nombre, la langue française soit employée aussi bien que la langue anglaise pour la prédication et les autres ministères ecclésiastiques; et qu'enfin, dans les écoles séparées, on enseigne aux enfants la langue française d'une façon plus complète et plus en rapport avec leur propre manière.

De leur côté, les autres prétendent que, dans l'Ontario et dans les autres provinces de langue anglaise, les catholiques sont moins nombreux que les non-catholiques, bien que, en certains endroits, les Franco-Canadiens l'emportent en nombre sur les Catholiques de l'autre langue; ils disent donc que, pour la désignation des recteurs des églises, on doit tenir compte, d'une part des gens qui peuvent et qui doivent être amenés à la vraie religion, d'autre part de la langue qui est propre à la province, et enfin des autres conditions de lieux et de personnes, en sorte que la question ne saurait être tranchée uniquement par la considération du nombre prépondérant des familles catholiques. Ils ajoutent qu'il n'est pas rare de voir les prêtres franco-canadiens, ou insuffisamment instruits de la langue anglaise, ou la mettant au-dessous de leur propre langue; d'où il résulte que, dans l'exercice du saint ministère, ou bien ils ne réussissent que médiocrement, ou bien ils n'apportent pas le concours que réclament les besoins des localités.— Relativement aux écoles séparées, ils opposent que si la langue française était enseignée comme le demandent les Franco-Canadiens, la bonne instruction des enfants dans la langue anglaise, qui est celle de la province, en serait gravement compromise, et cela au préjudice des parents, qui seraient obligés, ou bien de combler à leurs frais les lacunes de cet enseignement, pour que leurs enfants acquièrent une parfaite connaissance de l'anglais, ou bien de laisser de côté les écoles catholiques, et d'envoyer leurs enfants aux écoles publiques ou *neutres*, ce qui ne doit absolument pas être.

1 *Coloss.*, III, 14.
2 MATH., XXII, 38-39.
3 JEAN, XIII, 34; XV, 12, 17; XVII, 11.
4 JEAN, XIII, 35

Ils disent enfin que ce système d'enseignement indisposerait facilement le gouvernement contre les écoles séparées; si, en effet, on pouvait leur reprocher, à ces écoles, de négliger l'utilité commune, l'avantage de la loi concernant les écoles propres aux catholiques serait mis en péril, alors qu'il importe souverainement au bien de la religion que ce privilège soit sauvegardé.

Si seulement ces questions se traitaient avec calme et modération! Mais, comme si la race ou la religion elle-même était en cause, on les discute dans les journaux et les revues, dans les livres et les brochures, dans les conversations particulières et dans les réunions publiques, avec une telle apreté que les esprits s'animent et s'échauffent, au point où le dissentiment entre l'un et l'autre parti devient chaque jour plus inguérissable.

Pour apporter à un si grand mal les remèdes opportuns, il Nous a paru bon de Vous faire part de Nos intentions, à Vous, vénérables Frères, que Nous savons être en union si étroite avec Nous. Soyez persuadés que Vous répondrez à Nos plus vifs désirs, si Vous faites tous vos efforts, pour obtenir que, grâce à l'esprit de paix et de charité, l'accord et l'union se rétablissent entre les fidèles confiés à votre sollicitude. Nous faisons Nôtres les paroles de l'Apôtre Saint Paul: *Je vous conjure donc, mes frères, par le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de n'avoir tous qu'un même langage et de ne pas souffrir de schismes parmi vous; mais d'être tous affermis dans le même esprit et dans les mêmes sentiments.* (1)... *Vous supportant mutuellement en charité, appliqués à conserver l'unité d'esprit par le lien de la paix.* (2) Nous sommes en effet les fils du même Père, nous participons au même banquet céleste et aux mêmes Sacrements, nous sommes appelés à la même béatitude, *baptisés dans un seul Esprit,... abreuvés d'un seul Esprit.* (1) *Car vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, Vous avez été revêtus du Christ:*(2) *où il n'y a ni gentil, ni juif, ni circoncision, ni incirconscision ni barbare ni Scythe, ni esclave ni libre, mais où le Christ est tout en tous.* (3)

Que si les fidèles de votre pays, pour des raisons de race et d'origine, n'ont pas les mêmes manières de voir, *et angustiantur vasa carnis*, c'est-à-dire, que *la chair a des vues étroites, il faut tout au contraire*, selon le conseil de St Augustin, (4) *ut dilatentur spatia charitatis*, que la charité élargisse les cœurs. Mais si les dissentiments ne peuvent pas se résoudre complètement *ex aequo et bono* et par la seule loi de la charité, il y a dans l'Eglise des hommes placés par l'Esprit-Saint pour juger, et à la sentence desquels les fidèles doivent obéir, s'ils veulent appartenir à Jésus-Christ et ne point *passer pour des payens et des publicains.*

Ainsi donc la décision des controverses qu'ont entre eux les catholiques Canadiens touchant les droits de l'une et l'autre langue et leur emploi dans les édifices sacrés et dans leurs écoles catholiques, cette décision appartient aux Evêques, surtout à ceux qui président aux diocèses où la lutte est plus ardente. C'est pourquoi Nous les exhortons à se réunir, à considérer et peser avec soin une matière si importante, et à statuer ensuite et décerner ce qu'ils croiront juste et opportun, en ayant uniquement en vue la cause du Christ et le salut des âmes. Que si, pour n'importe quel motif, leur sentence ne peut pas régler et terminer la querelle, ils défèreront l'affaire à ce Siège Apostolique, qui, suivant les lois de la justice et de la charité, tranchera le débat de telle sorte, que les fidèles gardent à l'avenir, *comme il convient à des saints*, la paix et la bienveillance mutuelle.

En attendant, les journaux et les revues, qui se glorifient de l'appellation de catholiques, doivent s'abstenir d'alimenter la discorde parmi les fidèles ou de prévenir le jugement de l'Eglise; et si leurs rédacteurs gardent patiemment un modeste silence, s'ils s'appliquent même volontiers à calmer les esprits, ils auront bien mérité de leur profession. Les fidèles de leur côté doivent s'interdire de traiter cette question dans les réunions populaires, dans les assemblées, dans les congrès catholiques proprement dits; car il est presque impossible que les orateurs ne se laissent entraîner par l'esprit de parti et n'attisent par leurs discours la violence de l'incendie.

Ces prescriptions, que Nous dicte pour tous Vos diocésains Notre affection paternelle, le clergé doit les considérer comme lui étant premièrement et principalement adressées. Les prêtres en effet, devant se faire de cœur les modèles du troupeau, il leur serait fort mal de se laisser emporter par ces luttes de rivalités et de jalousies. C'est pourquoi Nous leur recommandons très affectueusement d'être les premiers parmi leurs ouailles, pour la modération et la bienveillance, pour le respect et l'égard des Evêques et enfin pour l'obéissance, principalement dans les matières qui appartiennent à la justice et à la discipline de l'Eglise et qui sont du domaine propre de sa juridiction.

1 I *Cor.*, I, 10.
2 *Eph.*, IV, 2-3.
1 I *Cor.*, XII, 13.
2 *Galat.*, III, 27.
3 *Coloss.*, III, 11.
4 *Serm. LXIX*, MIGNE, *P.L.*, t. 38, col. 440.

Assurément le bien spirituel et la concorde des catholiques de l'une et de l'autre langue gagneront beaucoup, si tous les prêtres possèdent parfaitement l'un et l'autre idiôme. Aussi avons-Nous appris avec une très grande satisfaction, que dans plusieurs séminaires on a établi comme règle que les séminaristes s'exercent à très bien parler le français et l'anglais; et Nous voudrions que cet exemple fût suivi dans tous les autres sémnaires. Quant aux prêtres qui vaquent au saint ministère, ils doivent s'appliquer à acquérir la connaissance et l'usage des deux langues; et mettant de côté tout esprit de parti, ils devraient se servir tantôt de l'une tantôt de l'autre, suivant les besoins des fidèles.

Maintenant, pour ce qui est des écoles catholiques de l'Ontario, comme la lutte sur ce point est plus vive, il convient d'en parler plus en détail.

Personne ne niera que le Gouvernement de l'Ontario est dans son droit en exigeant que la langue anglaise, qui est celle de la province, soit enseignée aux enfants dans les écoles; de même les catholiques de l'Ontario demandent avec raison, que dans les écoles, séparées cet enseignement soit donné avec assez de perfection, pour que leurs enfants se trouvent dans les mêmes conditions que ceux des non-catholiques qui fréquentent les écoles *neutres*, et ne soient pas moins en état soit d'aborder les écoles supérieures, soit d'arriver aux emplois civils. On ne saurait d'autre part refuser aux Franco-Canadiens qui habitent cette province le droit de réclamer, quoique dans une proportion convenable, que dans les écoles, où leurs enfants sont en un certain nombre, la langue française soit enseignée; et l'on ne peut assurément leur faire un reproche de défendre ce qui leur tient tant à cœur.

Toutefois les catholiques de ce pays doivent bien se rappeler, que ce qui importe souverainement et avant tout c'est qu'il y ait des écoles catholiques, et qu'elles ne soient sous aucun prétexte mises en danger de disparaître.

Il faut en effet que, tout en étant formés à la connaissance des lettres humaines, les enfants apprennent aussi à garder la foi catholique, à faire profession de la doctrine de Jésus-Christ et à en observer religieusement la loi; c'est ce qu'exige absolument l'amour de nos enfants, le bien de la Religion et la cause même du Christ.

Comment arriver maintenant à concilier ces deux choses, l'enseignement complet de la langue anglaise et un enseignement convenable de la langue française aux enfants Franco-Canadiens? Il est évident que s'il s'agit des écoles soumises à l'autorité du gouvernement, la question ne pourra pas être réglée en dehors de lui. Rien n'empêche cependant que les Evêques, s'inspirant de leur zèle pour le salut des âmes, s'emploient avec sagesse et activité pour faire prévaloir des conseils de modération, et pour faire attribuer à chacune des parties ce qui est juste et équitable.

Au reste, vénérables Frères, ayant la plus grande confiance dans votre foi et votre dévouement, Vous sachant si pénétrés de vos obligations et si préoccupés du compte que Vous aurez à rendre au Souverain Juge, Nous tenons pour certain, que Vous n'omettrez rien de ce qui pourra être tenté, pour éloigner tout dommage et ramener la paix. Appliquez donc vos pensées et vos soins à faire que *tous ne soient qu'un, et qu'ils soient consommés dans l'unité*, ainsi que le Divin Maître en a fait sa doctrine et sa prière, au moment où Il allait se livrer pour nous à la mort sur la croix. Qu'elles s'impriment dans les âmes de vos diocésains, ces paroles de l'Apôtre: *Soyez un seul corps et un seul esprit, comme vous avez été appelés à une seule espérance dans votre vocation. Il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous et au milieu de toutes choses et en nous tous.*(1) Et que dans cette mutuelle union, les fidèles soient *bons les uns envers les autres, miséricordieux, se pardonnant mutuellement, comme Dieu lui-même nous a pardonné en Jésus-Christ.* (2)

Comme gage des dons célestes et en témoignages de Notre paternelle affection, Nous Vous accordons de tout cœur, à Vous, Notre cher Fils, à Nos vénérables Frères, au clergé et aux fidèles de chacun de Vous, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome près St-Pierre, le VIII du mois de Septembre MDCCCCXVI, troisième année de Notre Pontificat.

BENEDICTUS PP. XV.

1 *Eph.*, IV, 4-6.
2 *Eph.*, IV, 32.

LE CONCOURS DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

POSITION DES CANDIDATS AU 31 OCTOBRE 1916

Mlle M. Anne Aussant, Gravelbourg, Sask.	4,000,000
Mme Joseph Duperreault, Willow Bunch, Sask.	2,992,900
M. J. Bois, Meyronne, Sask.	1.000,000
M. L. P. Voisin, Shell River, Sask.	640,000
S. Léveillé, Montmartre, Sask.	72,900
Mlle Marie Denis, Prince-Albert, Sask.	40,000
Eugène Lalonde, Mullrany, Sask.	36,100
Mlle Bernadette Bouchard, Howell, Sask.	32,400
Mlle Emilienne Lacombe, Big River	19,600
R. P. Rossignol, Ile à la Crosse, Sask.	12,656
M. J. B. Caouette, Beauport, Qué.	10,000
Mlle Maria Lemoal, Saint-Georges, Sask.	3,600
Mlle Sadie Balfour, Saint Georges, Sask.	1,600

FINIRA MARDI 5 DECEMBRE

Esquisses Canadiennes.

Novembre

Sur la nature frissonnante et désolée, novembre entonne l'allégresse de la Toussaint et, ce soir, tintera son glas lamentable, qui évoque avec tant de douloureuse intensité le souvenir de nos aimés si tôt partis.

L'Eglise, en bonne mère..a voulu adoucir l'amertume de nos regrets en unissant ces deux fêtes: celle de la mort et celle de l'éternelle vie; à côté des peines d'ici-bas, les délices du paradis; des cortèges funèbres; mais aussi des phalanges de bienheureux rayonnants de gloire et de joie!

Depuis notre plus tendre enfance, le chant des morts pleure sur des tombes chères; à la lueur blafarde des cierges, sous les voûtes résonnantes, drapées de deuil, l'orgue gémit en crescendo; les voix implorantes s'harmonisent et exhalent une plainte suprême, coupée de sanglots et de soupirs.

Oh! la poignante mélodie, qui broie d'émotion, d'angoisse éperdue: tandis que la terre, fraîchement remuée, retombe, avec un bruit sourd et lugubre dans la profondeur des fosses, sur les cercueils! Et, des tertres comblés, les croix surgissent en longues files, dans les cimetières et dans les coeurs!

Mais la mort n'est pas le néant, la fin de tout! Notre foi nous épargne cette affolante perspective, cet atroce cauchemar. Ce n'est point en vain qu'on vit, qu'on lutte, qu'on souffre et qu'on meurt!

Cette certitude de la résurrection future, nous l'avons tous, lumineuse, au dedans de nous-mêmes! Elle brille d'un mystérieux éclat dans les regards mourants de ceux qui nous quittent, avec, sur leurs lèvres déjà glacées, des paroles de radieuse espérance: "Au revoir! Je vous attends là-haut!"

Oh! ce rendez-vous du ciel, quel courage, quelle force, quelle ardeur surnaturelle, il communique à l'âme pour gravir la route ardue, où se traîne, meurtrie, la pauvre et pitoyable humanité!

Mais les yeux rivés sur ce but assuré de la céleste récompense, quelle séparation, quel sacrifice, quelle douleur, quelle torture, quel martyr, peut sembler trop dur et trop cruel!

* * *

La terre est morne et froide: l'atmosphère humide et brumeuse, le vent mugit; les arbres se tordent; les feuilles mutilées tourbillonnent dans la rafale et retombent inertes sur le sol détrempé: de toutes choses s'élève une immense clameur de désolation extrême, de navrante détresse: pendant que, dans la Veillée des Morts, s'égrènent et le glas funèbre et la lente psalmodie des Prières aux Trépassés.

PERRETTE.

France et Etats-Unis

Une commission industrielle américaine a passé six semaines en France à étudier les conditions économiques. Elle a constaté partout une sérieuse disposition à pousser les échanges commerciaux entre la France et les Etats-Unis.

"Plusieurs choses nous sont apparues avec beaucoup de clarté, dit le président de la commission:

"D'abord, le parfait état et la solidité absolue de la situation financière en France. Nous ne devons pas éprouver la moindre inquiétude en traitant avec le pays.

"Deuxièmement, un grand développement commercial entre la France et les Etats-Unis doit avoir pour base la réciprocité, un certain équilibre entre les importations et les exportations.

"Troisièmement, nous avons besoin d'une révision des traités de commerce entre la France et l'Amérique, de façon à ce qu'il y ait réellement de part et d'autre une clause de la nation la plus favorisée.

"Enfin, et j'aurais peut-être pu mettre ceci en tout premier lieu, il est nécessaire que chaque peuple apprécie, respecte, aime et cherche à comprendre l'autre d'une façon beaucoup plus complète".

Le recrutement des Canadiens-français apprécié par un Canadien anglais

Le correspondant canadien de Toronto au *Times* de Londres a fait publier dans ce journal, il y a déjà quelque temps une longue diatribe contre les Canadiens-français. Les gens de Toronto n'en sont pas à leur première offense sur ce point, et il devient fastidieux d'avoir à relever à tout instant leurs affirmations tendancieuses. Toutefois dans un article très élaboré sur la question du recrutement des Canadiens-français, un correspondant de l'*Action Catholique* qui déclare ne pas être canadien-français, rétablit encore les faits et les chiffres. Voici la dernière partie de son article qui peut servir à en éclairer plusieurs sur cette question.

"Le premier contingent canadien contenait 5,000 volontaires Canadiens-français. Depuis son départ, 7 régiments Canadien-français soit 7,000 hommes ont été levés dans la Province de Québec.

Au moins 25 p.c. des bataillons anglais et écossais de la provnce soit 7,000 hommes, sont Canadiens-français. Les provinces maritimes ont fourni un régiment complet de 1.200 canadiens-français, tandis que quelques 3,000 autres se sont enrôlés dans les divers autres régiments de ces provinces. Ontario et l'Ouest ont fourni à leurs régiments anglais au moins 4,000 volontaires Canadiens-français. Cela fait bien, somme toute, 27.400 hommes auxquels il faut ajouter les Canadiens-français, compris dans les divers corps: corps médicaux, corps d'intendance corps du génie: le régiment des bûcherons (dont 90 p. c. sont canadiens-français). De sorte que nous atteignons aisément le chiffre de 40.000 canadiens-français enrôlés dans l'armée canadienne, lorsque le correspondant du *Times* écrivait son article.—disons 35,000 pour rester en deça de la vérité.—

Les premières statistiques concernant l'enrôlement des Canadiens nés au Canada, doivent donc être rectifiées. Ce n'est plus 91.-200 Canadiens anglais en regard de 14.400 Canadiens-français, enrôlés, mais, retranchant du premier nombre 20,600 qu'il faut ajouter au second, on trouve 70,-600 Canadiens-anglais en regard de 35,000 canadiens-français, soit 1.9 p.c. et 1.7 p.c. de leurs populations respectives. Et encore avons nous délibérément fait pencher la balance en faveur des premiers. Ces chiffres se passent de commentaires.

Celui qui écrit ces lignes déclare en terminant qu'il n'est pas canadien-français. Mais comme en de multiples occasions il a lu dans les revues et les journaux anglais les rapports les plus inexacts, les plus préjugés, sur le rôle des Canadiens-français dans cette guerre, il ne peut plus longtemps garder le silence.

Il faut de toute nécessité que le peuple anglais connaisse la vérité sur ce sujet. Le plus terrible problème qu'ait à résoudre le peuple Canadien c'est d'avoir à compter avec la bande de fanatiques écervelés et d'ignobles politiciens qui ne travaillent qu'à semer la discorde entre les deux grandes races du Dominion et qui pourraient réussir à nous jeter un jour dans une guerre civile. Si cet article pouvait aider à empêcher, ne fût-ce qu'un instant, ce hideux travail de destruction, l'auteur en serait heureux".

Canadien.

Dieu peut faire surgir encore une chrétienté magnifique

Faisant un retour sur l'histoire de l'Eglise, à propos d'un ouvrage récemment publié, Franc. de la *Croix*, de Paris note que le moyen âge avait fait le rêve de la paix générale dans l'unité, le pouvoir temporel favorisant l'influence moralisante du pouvoir spirituel, et celui-ci affermissant l'autorité temporelle, tout en lui imposant le frein d'une autorité religieuse. "Le même principe, dit-il peut obtenir même aujourd'hui des bienfaits semblables.

"La double force de l'Eglise, c'est Dieu et la conscience des fidèles. Ces deux forces sont aux mains des saints.

"Notre espoir, aujourd'hui comme alors, est donc dans l'action des saints, leur action sur Dieu et leur action sur le peuple chrétien.

"La chrétienté ne sera plus sans doute celle du moyen âge, mais des saints peuvent en des formes différentes faire surgir aujourd'hui encore une chrétienté magnifique. "Que Dieu nous donne des saints.!"

L'évêque d'Arras décoré de la Légion d'Honneur

S. G. Mgr Emile Lobbedey, évêque d'Arras, a été décoré de la croix de la légion d'honneur, pour l'héroïsme et la bravoure dont il a fait preuve en demeurant à son poste, malgré le feu de l'ennemi. Le décret officiel se lit comme suit:

"Il a demeuré à Arras au milieu des premières lignes, depuis octobre 1914 jusqu'à juin 1915, malgré le bombardement qui, de temps à autre, était très violent. Sans cesse il a vaqué aux occupations de son ministère, en visitant les soldats, ensevelissant les morts, visitant les ambulances et donnant à tous un exemple magnifique de calme, de sang-froid, d'énergie et de devoir bien accompli, étant toujours sous la menace constante de l'ennemi".

STORTHOAKS, Sask.

M. le Rédacteur, voulez-vous être assez bon d'insérer dans les colonnes de votre journal une petite description de notre village. Plusieurs aimeraient à savoir ce qu'est ce fameux village de Storthoaks. Vos lecteurs voient souvent que notre association des Franco-Canadiens de St. Antoine tient habituellement ses assemblées dans ce village mais, j'en suis certain,—ce nom ne leur dit rien.

Il ne faut cependant rien nous reprocher si ce nom sent le russe ou l'anglais, car on a donné ce drôle de nom sans nous consulter. De plus nous avons souvent essayé de changer ce nom pour un nom français mais les autorités de langue anglaise du C.P.R. refusent de nous accorder cette faveur. Toutefois ce nom n'empêche pas notre village d'être entièrement canadien-français.

Nous avons dans notre village deux magasins généraux; une écurie de louage; une cour de bois de construction; une boutique de forge; une salle de billard; et le tout est en possession des Canadiens-français. Le bureau central de notre téléphone est tenu par une canadienne française qui peut répondre, Dieu merci, à ceux qui ne parlent pas notre langue. Notre chef de station, nos agents de machines agricoles, sont aussi tous de langue française. Notre médecin, il ne faut pas l'oublier, est Canadien-français et soigne aussi bien nos cultivateurs anglais. Il y a une chose cependant qui nous manque, c'est un instituteur canadien-français.

A ce propos, l'an dernier nous avons gagné une bonne victoire. Il s'agissait d'organiser un district d'école avec une minorité anglaise. Il y eut une lutte acharnée entre nous et quelques orangistes qui voulaient nous englober; mais grâce à notre bon travail nous sommes parvenus à organiser un district d'école avec une bonne majorité française. Il nous reste maintenant à avoir assez d'énergie pour tenir les guides.

—Nous sommes à construire une belle école à deux étages actuellement et nous espérons bien nous donner pour cadeau du jour de l'an les services d'un instituteur canadien-français pouvant enseigner les deux langues.

Il y a encore une chose qui laisse bien à désirer à Storthoaks. Notre église est à trois milles du village et ce n'est qu'en achetant les terres des colons anglais qui demeurent au sud de notre village que nous pourrons avoir une église. Prions que cette date soit très rapprochée.

Nous avons beaucoup de bonnes terres à proximité de notre village qui pourraient être achetées à des prix très modérés. Alors nous invitons les Canadiens-français à venir s'établir ici. Pour toutes informations adressez-vous au Secrétaire de l'A. C. F. C., Storthoaks, Sask.

J. B. PARADIS.

Réflexions d'"Un Sauvage"

QUE SERA L'AVENIR ?

I

Chers lecteurs,

Dans mes lettres précédentes, je me suis efforcé de vous montrer par quelle progression décadente l'humanité en était arrivée, des lumières de la civilisation chrétienne du moyen-âge, au cloaque d'erreurs et de sottises dénommé civilisation moderne; et comment les événements qui se passent actuellement en Europe, sont le commencement des châtiments terribles que Dieu se propose d'infliger à l'orgueil de l'homme qui l'a outrageusement méprisé et provoqué.

Et maintenant, quel sera le résultat de tout ceci? Sommes-nous arrivés, ainsi que quelques-uns le pensent, à ces temps terribles qui doivent précéder immédiatement la fin des temps? Ou bien, ainsi que la grande majorité de nos contemporains se l'imagine encore, la crise actuelle passera-t-elle, pour laisser les choses en l'état où elles étaient avant la guerre et l'humanité, un moment secouée par les horreurs de la Grande Guerre, continuera-t-elle tranquillement les négations du matérialisme jouisseur et contempteur des droits de la divinité ?

Je ne suis pas plus prophète que les autres; et je n'ai aucune prétention à l'infaillibilité dans mes prévisions de l'avenir, pas plus que dans mes appréciations du passé. Ceci soit dit, pour tranquilliser la conscience de ceux qui seraient tentés de contester une partie de ce que j'ai dit jusqu'ici, ou de ce que je vais dire maintenant. Ils peuvent le faire, absolument sans danger ni pour la foi, ni pour les mœurs; et je promets même de ne pas les traiter d'imbéciles; à moins qu'ils ne prouvent tout-à-fait qu'ils le sont.

Ceci dit, je n'admets ni l'une, ni l'autre des deux hypothèses ci-dessus énoncées. Je crois que nous sommes encore bien loin de la fin des temps, mais aussi, que nous sommes arrivés à l'une des grandes époques de l'humanité; où un ordre, ou plutôt, un désordre de choses doit prendre fin, pour préparer une ère nouvelle, où Dieu fera de nouveau régner la justice et la paix, dans une société absolument différente de celle où nous avons végété jusqu'ici.

Que sera cette société nouvelle? Je n'en sais rien. Il est probable qu'elle sera si diffrente de celle que nous connaissons, qu'il nous est à peu près impossible de nous en faire une idée. La seule chose certaine, c'est qu'elle sera toute différente de celle que veulent nous faire nos socialistes, nos humanitaires, nos hommes d'état et nos habiles diplomates. C'est pourquoi je ne peux m'empêcher de rire, quand je les vois faire gravement leurs pronostics sur les conséquences et les révoltes de la guerre. Pauvres petits! comme vous êtes loin de comptes!

Ce qui me fait croire qu'après les troubles actuels, il y aura une longue période de paix et de tranquilité, c'est l'étude attentive des prophéties, des prophéties authentiques contenues dans l'Ecriture; et des prophéties moins authentiques, attribuées à divers personnages postérieurs aux temps apostoliques.

Pour commencer par les prophéties authentiques, contenues dans l'Ecriture Sainte, il faut remarquer que les prophéties ne sont pas des chronologies: c'est-à-dire, qu'elles n'annoncent pas les événements futurs dans l'ordre où ils se succèderont les uns aux autres, comme fait un historien, qui rapporte la succession des faits des temps passés, pour qui le présent, le passé et le futur sont une seule et même chose. Excepté pour quelques prophéties de l'Ancien Testament, se rapportant à des événements tout à fait déterminés, comme la captivité de Babylone, la première destruction de Jérusalem, etc.... les prophètes se rapportent à des événements bien éloignés dans l'avenir: ils groupent les événements similaires d'époques très éloignées les unes des autres, et en parlent comme se passant presque en même temps. Souvent même, ils mêlent les événements similaires des temps passés à leurs prédictions des choses de l'avenir.

Ainsi, dans l'apocalypse, qui, de toutes les prophéties, est cependant la chronologique, St Jean mêle à ses prédictions des événements futurs, le récit de la chûte des anges rebelles, et de la première tentation qu'ils firent subir à l'homme dans le Paradis terrestre.

Le fait est que, dans l'Ecriture, la punition de la faute originelle, l'époque du Déluge, les temps qui ont suivi, l'Incarnation, les temps actuels, et ceux de la fin du monde, sont considérés comme une seule et même époque, un seul et même temps: le temps de la colère de la majesté divine offensée.

D'un autre côté, l'intelligence humaine est si courte, qu'avant l'accomplissement d'une prophétie, on se fait toujours une idée tout à fait fausse de la manière dont elle s'accomplira; ce qui fait que, parmi ceux qui assistent à son accomplissement, bien peu s'en rendent compte. Voyez les Juifs, par rapport aux prophéties messianiques. Et voilà pourquoi tous les commentateurs ont si mal compris les prophéties se rapportant aux derniers temps. Ce que disent les prophètes d'époques séparées par un grand nombre d'années, et même de siècles, on l'a entendu d'une seule et même époque; et ce qui est dit des événements intermédiaires, on l'a interprété comme se rapportant à des faits déjà passés. Quelques Pères de l'Eglise des premiers siècles de l'ère chrétienne voyaient déjà, dans ce qui se passait de leur temps, l'accomplissement des prophéties se rapportant aux catastrophes qui doivent précéder immédiatement la fin du monde.

Plus tard, les années et les siècles, en s'écoulant, précisèrent un peu le sens des prophéties; mais sans leur donner encore une grande clarté. Entre autres, ce qui est dit des mille ans de paix et de prospérité, qui doivent suivre les événements terribles annoncés par St. Jean, n'a généralement pas été compris. Les uns ont entendu cela uniquement dans le sens spirituel, les autres ont voulu en voir l'accomplissement dans les courtes années de paix religieuse du moyen-âge; et supposent, par conséquent, que les événements terribles qui doivent les précéder, ont déjà été accomplis.

Or, il devient de plus en plus évident que nous assistons actuellement à l'accomplissement de ces dernier événements. Donc, les mille ans de paix religieuse n'ont pas encore commencé: ils prendront place seulement à la suite des temps malheureux que nous traversons. Notre-Seigneur l'indique clairement, lorsque, après avoir annoncé à ses disciples les malheurs épouvantables qui doivent fondre sur l'humanité coupable, il ajoute: "Lorsque vous verrez les tremblements de terre, les guerres et les séditions...; que votre cœur ne se trouble point: la fin n'arrivera pas encore de sitôt". Or, les tremblements de terre, il me semble que nous en avons eu quelques-uns, sans compter ceux que nous pourrons avoir encore. En fait de guerres et de séditions, il serait assurément difficile de désirer mieux que ce que nous avons, et nous ne sommes qu'au commencement.

Il semble donc bien que nous sommes arrivés à ces temps qui, dans toutes les prophéties, nous sont annoncés comme devant être les plus terribles de l'histoire de l'humanité. Mais, nous dit Notre-Seigneur, "que votre cœur ne se trouble point; ce n'est pas encore la fin". Après ces temps terribles, viendront les années de justice et de paix, que St Jean nous annonce comme devant suivre la chûte du Faux Prophète, la destruction de la Bête, et l'enchaînement du Dragon. Ce sont ces temps que le prophète avait en vue, lorsqu'il nous représente les Anges de Dieu venant rendre compte de leur mission, et faisant rapport: "Que la terre entière est habitée, et jouis de la paix".

Or, depuis un quart de siècle, nous assistons au peuplement des solitudes les plus reculées: encore quelques siècles, et il est évident que la terre entière sera habitée jusque dans ses moindres recoins. De ce temps-ci, il est vrai qu'elle n'a guère l'air de s'acheminer vers la jouissance de la paix profonde annoncée dans la prophétie. Mais, il n'est pas plus difficile à Dieu de donner la paix au monde, que de procurer le peuplement de nos solitudes et de nos déserts.

UN SAUVAGE

Les Etats-Unis responsables de l'anarchie du Mexique

L'ex-président Taft juge très sévèrement l'attitude des Etats-Unis au sujet du Mexique. Dans le *Yale Review*, numéro d'octobre, il écrit:

"Nous avons chassé Huerta du pouvoir et nous nous sommes rendus responsables de l'anarchie du Mexique. Nous sommes devenus responsables de Carranza. Nous avons reconnu Carranza, et pourtant son pouvoir au Mexique est beaucoup moins confirmé que ne l'était celui de Huerta, et ses troupes en fait de meurtre et d'anarchie ne le cèdent en rien à tout ce que le Mexique a souffert de pire de la part de Villa. Nous nous sommes attirés l'inimitié du Mexique".

Ce sont de rudes vérités, qui pour être énoncées par un adversaire politique de Wilson et à la veille des élections, n'en sont pas moins indéniables. La politique des Etats-Unis à l'égard du Mexique est une honte.

L'esprit de notre époque

Il est essentiellement superbe et compliqué. Il méprise les humbles devoirs, les vertus familières, les beautés discrètes, en un mot toutes les petites choses, ou plutôt toutes les choses qu'il considère petites. Il s'embarrasse et se perd dans mille curiosités égoïstes et frivoles, qui lui cachent le sens de la vie. Les âmes brûlent l'existence en automobile, avec l'ostentation, la poussière et le fracas des machines de luxe, écrasant ce qui les gène, aveugles sur le passage et trop souvent, hélas! happées par la catastrophe.

L'Eglise et le pouvoir civil

Juste observation de la *Croix*, de Paris:

"Toute organisation humaine, pouvoir absolu, comme pouvoir démocratique ou constitutionnel, comporte pour l'Eglise des occasions de lutte. De fait, l'Eglise militante a toujours dû, sauf de très nobles exceptions, combattre et contre les rois, et contre les démocraties, pour maintenir l'indépendance spirituelle qui lui est indispensable. Dans cette lutte, presque perpétuelle, ses forces, c'est d'abor Dieu ,en qui elle se confie surnaturellement, et c'est la foi du peuple chrétien à tous ses degrés (noblesse, bourgeoisie, travailleurs). "On ne gouverne pas contre la conscience d'un peuple", disait Bismarck. L'Eglise, grâce à la sainteté et au zèle de ses ministres, forme et soutient la conscience publique, et, lentement où rapidement, l'Eglise obtient d'être respectée de tout gouvernement."

La base et le sommet

La société a la forme d'une pyramide. Le sommet est ce qu'on regarde le plus volontiers, mais il est beaucoup plus étroit que la base.

L'HEROISME

L'héroïsme n'est que l'exaltation ou—ce qui est plus malaisé— la perfection du devoir.

POURQUOI UN JOURNAL CATHOLIQUE

C'est, répond Pierre L'Ermite, comme si vous demandiez pourquoi une langue, des bras, des jambes?... Pourquoi y a-t-il des voitures et des chemins de fer?.... Actuellement, toute organisation qui veut avoir un lien, exercer une influence, être une force, doit avoir un journal. Le journal, c'est le prolongement indéfni de toute activité.

Pour les moissons futures

La France est comme labourée par la guerre, prête à recevoir la semence des idées les plus graves. Les questions d'au-delà sont sans cesse présentes à tous les esprits, et le prêtre est seul qualifié pour y répondre au nom de la solennelle et vingt fois séculaire Eglise.

Et si le prêtre est cela aujourd'hui, que sera-t-il demain, quand tant de ruines seront à relever, tant de larmes d'épouses et de mères à essuyer, tant d'orphelins à recueillir, tant de paroisses à évangéliser.. Le prêtre, devenu rare, sortira de la guerre, comme le bon métal sort du feu, épuré, honoré, grandi, désiré par les populations

Et ce sera la moisson immense..

Les Poilus de l'Ouest

Un réserviste français de Saint-Boniface, venu en congé dans sa famille, donne une intéressante entrevue aux journaux du Manitoba.

"Je suis content de constater, dit-il entre autres choses, que des permissions ont enfin été accordées aux Franco-Canadiens. Vous savez avec quel enthousiasme nos Français du Canada ont, en août 1914, répondu volontairement à l'appel de la patrie en danger!

"Dans la fièvre de leur patriotisme ardent, ils envisageaient une victoire rapide sur l'envahisseur et une guerre de courte durée. Mais voilà deux ans et plus qu'ils sont partis! Et malgré leur sacrifice bravement consenti et leur résignation, leur patriotisme faisant taire leurs angoisses, vous pouvez croire que la pensée de leurs foyers, des êtres chers qu'ils ont quittés et de leurs affaires laissées à la gérance de leur femme ou d'un étranger sont de nature à les faire souffrir".

AFFIRMONS-NOUS

L'honorable M. L. A. Prud'homme pouvait dire en 1912 que les Canadiens-français étaient solidement constitués dans le Manitoba au point de vue religieux, politique et social. "Nous sommes représentés partout, dans la magistrature, dans les Parlements, dans les professions libérales, dans le commerce, dans l'industrie, mais surtout dans la noble carrière de l'agriculture". Et ce patriote distingué de la province de Manitoba de s'écrier "Pourquoi donc désespérer de l'avenir et nous croire perdus?"

Il est évident en effet que l'avenir de la race canadienne-française au Manitoba est assuré. L'organisation sociale et politique des nôtres en cette province est assez complète pour qu'un jour vienne où le droit et la justice prendront définitivement le dessus. La force brutale semblera peut-être triompher par moment, mais tôt ou tard, nous verrons notre langue reprendre la place qui lui est due dans l'école, la législature et les cours de justice. Un peuple fort, propriétaire du sol, comme les nôtres au Manitoba, bien organisé au point de vue social et politique, avec ses juges, ses députés, ses commerçants, ses industriels, ne saurait disparaître ni rester au second plan, sur un pied d'infériorité. Si nous ajoutons à cette organisation les admirables institutions françaises qui dressent leurs murs inébranlables sur les bords de la Rivière Rouge, nous ne pouvons douter un instant du succès ultime de la race française au Manitoba.

En Saskatchewan, nous ne sommes pas aussi avancés au point de vue national. Nous avons bien une population agricole aussi nombreuse que celle du Manitoba et c'est bien l'essentiel, mais notre organisation sociale et politique n'est pas aussi complète.

Pas un seul des juges de la province qui soit canadien-français, nous n'avons que deux ou trois députés à la législature et un seul député pour nous représenter à Ottawa. Il y a donc un travail considérable à faire dans notre province pour nous y établir d'une manière solide et définitive.

Ce travail est entre les mains de notre classe agricole qui est la plus nombreuse.

Le premier pas à faire est d'élire des députés à la Législature de Régina Notre politique, à nous, doit être de choisir et d'élire des Franco-Canadiens pour notre législature locale, qu'ils soient rouges ou bleus.

Voilà le commencement. Quand nous aurons nos députés, nous aurons nos juges, nos employés civils et nous pourrons alors espérer notre établissement permanent en Saskatchewan.

Pour vivre de notre vie nationale il nous faut les éléments ordinaires qui constituent un peuple. Il nous faut dans chaque classe de l'échelle sociale et politique avoir des représentants. Jusqu'à présent nous avons bien les principaux éléments, la classe agricole et un clergé peu nombreux il est vrai, mais dévoué. Il nous faut plus, il nous faut remplir les cadres, surtout il nous faut nos députés qui ont entre les mains les lois de notre province, et entre autres, celles touchant à l'école.

A la classe agricole, à nos braves cultivateurs qui forment la grande majorité de notre population en cette province appartient donc le devoir de se choisir des représentants de notre race qui seront en même temps des facteurs compétents de l'avancement et du progrès de notre belle province.

La lettre du Souverain Pontife

...La lettre du Souverain Pontife, que nous sommes heureux de publier aujourd'hui en tête de nos colonnes, est admirable. Il faut la lire, la relire et la méditer. Elle demande une attention d'autant plus soutenue que tous les termes en sont pesés et que la version française ne rend pas toujours parfaitement toutes les nuances de l'original latin. Plus on l'approfondira, mieux on comprendra que tout se tient et s'éclaire par l'ensemble des circonstances dans ce magistral document jusqu'à la solution proposée et l'exhortation directe demandant en particulier aux prêtres qui vaquent au saint ministère de s'appliquer à acquérir la connaissance et l'usage des deux langues, et de se servir tantôt de l'une, tantôt de l'autre, suivant les besoins des fidèles." On sentira une immense consolation envahir nos âmes en songeant que si la parole du Pape est écoutée, nous verrons les dissensions entre catholiques anglais et français disparaître à tout jamais pour ne faire place dans tous les coeurs qu'aux sentiments de la justice et de la charité.

L'Australie ne veut pas de la conscription

Le peuple australien, appelé à se prononcer par voie de referendum sur la question du service militaire obligatoire, l'a repoussé par une assez forte majorité.

Election à Kinistino et à Régina

A une convention libérale tenue à Kinistino le 28 courant, l'honorable C. A. Dunning, le nouveau secrétaire provincial dans le gouvernement Martin, a été choisi à l'unanimité comme candidat à l'élection qui doit avoir lieu pour occuper le siège vacant de E. H. Devline. La nomination se fera le 13 novembre.

Une élection aura lieu également à la même date à Régina. L'honorable Martin, qui doit occuper un siège dans la législature provinciale, sera candidat à cette élection.

Le Concours du "Patriote de l'Ouest" finira le 5 décembre

Notre grand Concours d'abonnements inauguré le 10 août se terminera le mardi 5 décembre.

Les candidats n'ont donc plus que quatre semaines devant eux pour recueillir de nouveaux votes et nous sommes sûrs qu'ils ne chômeront pas pendant cette dernière période de la campagne. Ceux qui occupent des positions privilégiées vont tenir à honneur de les conserver et n'épargneront pas leurs efforts pour cela. Ceux que leur position actuelle classe parmi les gagnants possibles vont aussi donner un grand coup, et il faut s'attendre à des surprises pendant ces quelques semaines où va se décider le résultat final.

Afin de mettre absolument sur un pied d'égalité tous les concurrents, la date du mardi 5 décembre représentera le dernier jour qu'ils pourront expédier leurs envois. Pour cela nous nous en tiendrons à la date indiquée sur l'enveloppe par le cachet du bureau de poste, c'est-à-dire jusqu'au 5 décembre à minuit. Les résultats définitifs du Concours seront publiés la semaine suivante, c'est-à-dire dans le numéro du 12 décembre.

La population de Saint-Boniface

En donnant, la semaine dernière, la population des villes de l'Ouest, nous avons dû omettre Saint-Boniface, dont le nom ne figurait pas dans la dépêche d'Ottawa transmise aux journaux. Saint-Boniface compte aujourd'hui 11,022 habitants, contre 7,483 en 1911. Il vient directement après Brandon et est par conséquent la troisième ville du Manitoba.

Les bijoux transformés en pièces d'or

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie un appel d'une page en gros caractères, signé par le chancelier de l'Empire et le président de la Banque Impériale, demandant la collection de tous les ornements d'or, qui seront transformés en pièces d'or.

SIMPLES NOTES

L'annonce d'une fusion de toutes les associations des fermiers des provinces de l'Ouest, lancé par une dépêche de Calgary qu'ont publiée tous les journaux, est excessivement prématurée; plusieurs des associations intéresées ne sont nullement favorables au projet.

* * *

La grande grève du C. P. R., dont on nous menaçait n'a heureusement pas eu lieu: employés et patrons en sont venus à un arrangement à la dernière minute.

* * *

Les Pères Dominicains ont célébré la semaine dernière, le septième centenaire de leur Ordre. Sept siècles! Il n'y a que l'Eglise catholique qui puisse établir des institutions si vivantes et si durables. Le plus grand génie du monde, saint Thomas d'Aquin, appartenait à cet Ordre religieux qui a donné à l'Eglise 800 évêques, 150 archevêques, 60 cardinaux, 4 papes et une foule innombrable de missionnaires, de docteurs, d'apôtres. L'Ordre des Frères Prêcheurs compte 4,500 membres disséminés dans les cinq parties du monde Etablis depuis 43 ans au Canada, les Dominicains sont établis à St Hyacinthe, Montréal, Québec, Ottawa, Lewiston et Fall River aux Etats-Unis.

* * *

Les Canadiens-français enrôlés représentent le tiers du nombre des Canadiens d'origine qui ont pris les armes. C'est autant, sinon plus, que la proportion qu'ils devaient fournir. Cela n'empêche pas la presse anglaise de continuer à les insulter. Drôle de patriotisme et d'unité nationale que nous avons au Canada vraiment!

* * *

Il est beaucoup question, dans la presse anglaise, de la nomination du duc de Connaught au poste de vice-roi d'Irlande. On prétend que son séjour au Canada comme gouverneur général lui a valu une expérience toute particulière dans la solution des problèmes de races!

* * *

A la journée des Œuvres Sociales catholiques tenue les 25 et 26 octobre, à Québec; deux séances d'études ont été consacrées à la presse catholique, collaboration et propagande.

* * *

La classe instruite de Montréal suit avec intérêt un cours d'apologetique qui se donne chaque lundi soir depuis quelque temps à la salle du Gésu. Des juges, bon nombre d'avocats, de médecins, d'hommes de différentes professions libérales, d'instituteurs, de journalistes, d'étudiants comptent au nombre des auditeurs assidus.

* * *

Le ministre des Travaux Publics, M. Rogers, promet que le premier projet qui sera mis à exécution après la guerre sera celui de la construction d'une route nationale transcontinentale. Une dépense de 100 millions dans l'Etat de New-York pour l'amélioration des routes a augmenté la valeur des terrains de 300 millions.

Sir Lomer Gouin ne croit pas que la connaissance des deux langues soit une marque d'infériorité ou une cause d'insuccès: L'autre jour, à Outremont, à la bénédiction d'une nouvelle académie, il disait: "L'heure n'est pas éloignée où notre jeunesse prendra la meilleure place dans le commerce canadien. Nous avons deux langues officielles au Canada et elles dureront aussi longtemps que le pays. L'avenir est à ceux qui posséderont parfaitement les deux langues".

* * *

Une dépêche de Rome annonce que Sa Sainteté tiendra un consistoire pour la création de nouveaux cardinaux dans les premiers jours de décembre.

* * *

A St Sauveur de Québec, la Société St-Jean-Baptiste vient de fonder une caisse spéciale pour payer les études classiques d'un certain nombre d'enfants pauvres de cette paroisse et de celle de St. Malo. Le choix sera déterminé par un jury d'honneur. Voilà une belle oeuvre sociale.

* * *

L'honorable Wilfrid Gariépy a reçu une délégation de différentes parties de l'Alberta venue soumettre au gouvernement un projet qui mettrait tous les hôpitaux publics de la province sous le contrôle du gouvernement. Il y aurait une taxe spéciale pour l'entretien de ces établissements et l'on organiserait partout des districts d'hôpitaux taillés sur le patron des districts scolaires actuels.

* * *

Sir Wilfrid Laurier a décliné l'invitation que lui avait faite le premier ministre Borden de prendre part à un comité parlementaire du service national: il allègue pour son refus la démission de Sir Thomas Tait.

* * *

Le conseil de la municipalité rurale de Leask recommande à la Commission des incendies de Régina la nomination d'un officier chargé de voir à ce que chaque chambre à coucher ait une fenêtre de communication avec l'extérieur.

* * *

C. S. Noble, de Lethbridge, vient de battre le record du monde pour le rendement de 1000 acres de blé. Il a récolté une moyenne de 53.86 minots à l'acre.

* * *

Dans un important discours prononcé à Londres, le vicomte Grey, ministre des affaires étrangères, s'est déclaré en faveur du mouvement entrepris aux Etats-Unis pour la formation d'une ligue de la paix après la guerre.

* * *

La semaine dernière il y a eu de fortes tempêtes sur les Grands Lacs; une barge et un remorqueur ont sombré et il y a eu une dizaine de pertes de vie.

* * *

Le problème de l'alimentation préoccupe sérieusement les gouvernants allemands réunis en conférence à Berlin.

* * *

Il est probable que l'école d'aviation canadienne sera transportée aux Bermudes pour l'hiver.

La guerre au jour le jour

MERCREDI 25 OCTOBRE

Sur le front de Verdun.—Le général Nivelle qui, avec le général Mangin, a toujours surveillé avec des yeux de lynx les Allemands à Verdun, vient de les prendre en défaut. Profitant de ce que l'état-major teuton avait dégarni les lignes de Verdun pour renforcer les lignes de la Somme, il vient de porter un grand coup et de remporter une brillante et profitable victoire. Après un bombardement intense les troupes françaises ont repoussé l'ennemi exactement là où il était le 26 février, quelques heures ont suffi à reprendre aux Allemands ce qu'ils avaient gagné en 5 mois au prix d'un demi million d'hommes et de pénibles efforts.

Douaumont et ses forts sont aux mains des Français ainsi que les carrières fortifiées d'Haudremont. Le nombre de prisonniers allemands est de 3,700. On estime que les pertes françaises sont à peine égales à ce chiffre.

Dans le Dobrudja.—Les Allemands y continuent leur poursuite des Roumains et des Russes en retraite.

Rachova et Medjiole, au delà de Cernavola ont été pris. 6,700 prisonniers sont aux mains des Allemands.

JEUDI 26 OCTOBRE

A Vaux.—Les Français ont formé leurs positions à 500 verges du fort de Vaux. Les attaques continuent de la part des Français sans réponse énergique des Allemands.

Sur la Somme.—Les Alliés continuent leurs raids des tranchées allemandes.

En Transylvanie.—La prise du mont Kerekharas au sud de Bietz par les Roumains est annoncée officiellement par Bucharest.

Les Teutons ont été repoussés au delà de la frontière de Moldavie.

En Macédoine.—Les troupes italiennes débouchant d'Albanie ont joint les Serbes à l'aile gauche de l'armée des Alliés.

Les Français ont pris les villages de Golobda et Laisitza au sud-ouest du lac Doiran.

Dans l'air.—Les aviateurs alliés ont endommagé la ligne de Constantinople-Salonique entre Buk et Drama.

VENDREDI 27 OCTOBRE

Sur la Somme.—Les troupes anglaises ont opéré certains raids importants dans les tranchées allemandes.

Sur la rive sud de la Somme, dit l'officiel allemand l'artillerie teutonne a empêché certaines attaques sur Fresnes-Mazancourt et Chaulnes.

A Verdun.—Les Français avancent à l'ouest et au sud du fort de Vaux. 100 prisonniers ont été faits.

Sur mer.—Une attaque dirigée par une douzaine de torpilleurs allemands contre les transports anglais de la Manche a réussi à endommager plusieurs vaisseaux anglais et à couler le "Queen" le contre-torpilleur anglais "Flirt" a été coulé. Le torpilleur "Nubian" a échoué à la suite d'avaries. Les Allemands ont eu 2 torpilleurs coulés.

Dans le Dobrudja.—Les Roumains et les Russes précipitent leur retraite sur une ligne de défense entre Hirsova et Casapteus, à 60 milles du chemin de fer Cernavo-da-Constanza.

En Norvège.—La discussion de certaines mesures prises par la Norvège contre les sous-marins étrangers et le torpillage incessant des navires Norvégiens par les Allemands ont créé une situation très tendue entre les gouvernements des deux pays.

SAMEDI 28 OCTOBRE

En Transylvanie.—Les Autrichiens ont perdu au moins 80,000 hommes dans leur offensive contre la Roumanie.

Dans les vallées d'Ozul et de Trotus, les Roumains ont ouvert des contre-offensives, tandis qu'ils ont infligé une sérieuse défaite aux Allemands dans la vallée de Jiul.

D'un autre côté, on annonce que les Allemands ont occupé Campus long a 33 milles du sud de Prédéal.

A Verdun.—Les carrières au nord-est de Douaumont ont été prises par des Français à la suite de combats de grenades à main.

Sur le front russe.—Les Russes ont repris leurs attaques à l'ouest de Lutsk, en Vollynie. On annonce une offensive russe de grande envergure.

LUNDI 30 OCTOBRE

Sur la Somme.—Entre Les Bœufs et Morval plusieurs tranchées allemandes ont été capturées.

Au sud de la Somme les Allemands se sont servi de liquide enflammé pour s'emparer de la ferme de la Maisonnette. Berlin annonce la capture de 412 prisonniers dont 15 officiers.

Au nord-ouest de Sailly-Saillisel les Français ont pris tout un système de tranchées. Ils ont avancé ainsi jusqu'à l'église de Sailly.

A Verdun—L'objectif des Français est toujours Vaux pour le moment.

31 bataillons allemands qui tenaient autour de Verdun ont été capturés, ou détruits. 4,500 prisonniers, 108 officiers, 10 commandants et 100 mitrailleuses, tel est le résultat jusqu'ici.

En Macédoine. — L'artillerie française soutient les Serbes dans une grosse bataille contre les Bulgares sur la Cerna.

Dans le Dobrudga.—Vienne annonce la capture de 500 prisonniers et la continuation de la poursuite des Roumains.

En Transylvanie.—Le plus fort de la bataille se fait sentir au sud de Predeal sur Campulung.

Sur mer.—Les sous-marins poursuivent plus que jamais leur œuvre de destruction. Le transport "Marina" a été coulé avec 50 américains à bord.

Mouvement de l'A.C.F.C.

L'Œuvre du Livre français

De toutes les oeuvres organisées dans ces derniers temps pour venir en aide aux groupes français extérieurs, il n'en est probablement pas de plus intéressante que l'Œuvre du Livre français. On sait qu'elle consiste à recueillir des volumes et des revues dans la province de Québec, où il s'en trouve en abondance qui restent inutilisés, afin de les distribuer parmi nos compatriotes des autres provinces qui en sont presque totalement dépourvus.

C'est au bénéfice des Canadiens-français de l'Ontario que l'oeuvre a été inaugurée il y a un an par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et les résultats ont été vraiment merveilleux. Soixante quinze mille volumes environ et cent-soixante mille numéros de revues ont été expédiés à l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario. Par l'intermédiaire de celle-ci, cinq cents caisses, contenant une moyenne de soixante-dix volumes, plus un certain nombre de caisses de revues, ont été expédiées en soixante-dix endroits différents de l'Ontario. De plus on a constitué des bibliothèques dans toutes les écoles bilingues d'Ottawa et l'on a fourni un noyau de bibliothèque à neuf cercles de jeunes gens...On devine aisément tout le bien qu'est en voie d'accomplir cette bonne semence jetée à pleines mains en terre ontarienne.

Mais si la situation de nos compatriotes de là-bas est intéressante, que dire de la nôtre, dans l'Ouest? En raison de notre plus grand éloignement et du chiffre encore restreint de notre groupe, la culture française à sauvegarder devient pour nous un problème assez difficile. Nous avons peu de livres français à notre disposition, relativement peu de journaux français aussi; par contre, nous sommes inondés de volumes anglais et de magazines américains.

Dans tous nos centres français, on sent l'impérieuse nécessité de fonder des bibliothèques qui dispensent aux nôtres la nourriture intellectuelle qu'ils réclament, mais la tâche est difficile et souvent impraticable.

La Société Saint-Jean-Baptiste a pensé avec raison que le bienfait qu'elle avait accordé aux Canadiens-français de l'Ontario, elle devait l'étendre à ceux des autres groupes. Elle vient d'établir une bibliothèque française dans le Nouveau Brunswick, et bientôt, nous assure-t-on, elle s'occupera de l'Ouest. Voilà une nouvelle qui sera accueillie avec une joie bien compréhensible.

Nous ne garantissons pas à nos amis de Montréal qu'il leur sera facile de satisfaire les cent mille Franco-Canadiens de l'Ouest disséminés sur un immense territoire. Pour ce qui est de notre province, nous pouvons leur assurer qu'ils y trouveront, pour les seconder dans leurs efforts, une organisation qui s'estimera heureuse et fière de marcher sur les traces de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario et de leur servir d'intermédiaire pour atteindre nos paroisses françaises.

DONATIEN FRÉMONT,
Chef du Secrétariat.

Le Comité Régional de Willow Bunch

L'animation qui régna pendant toute la durée du Congrès de l'A. C. F. C., a disparu, il n'en reste que le souvenir. Souvenir bien doux qui, nous l'espérons, ne s'effacera pas de si tôt, et puissent tous ceux qui ont visité notre petit centre durant ces quelques jours, avoir emporté de nous un aussi bon souvenir que celui qu'ils ont eux-mêmes laissé ici.

La région de Willow Bucnh a déjà constitué son comité régional qui se compose de: M. l'abbé Gendron, curé de Radville; MM. F. X. Bellefleur, C. Angé, Alex. Beausoleil, de Willow Bunch; Siméon Ducharme, de St. Victor.

Nous avons décidé que le chef de région ne devait pas occuper de charge dans le comité régional, de même que chacun des membres de ce comité ne devait pas faire partie du comité local dont il a la surveillance. Nous espérons qu'ainsi ces différents chefs seront plus à même de stimuler l'activité des différents groupes dont l'organisation leur est confiée.

Nous avons l'intention de commencer de suite une campagne dans le but de décider les comités locaux à créer un fonds dans le but de défrayer, en tout ou en partie, les dépenses de voyage de tous les délégués auxquels ils ont droit pour se faire représenter au congrès annuel qui aura lieu l'année prochaine à Battleford, assurant ainsi à la région toute la représentation à laquelle elle a droit.

L'A. C. F. C. de Prince-Albert donne sa premirèe soirée de la saison

La première soirée de la saison donnée par l'A. C. F. C. de Prince-Albert, lundi dernier, a remporté un joli succès qui augure bien de celles qui vont suivre au cours de l'hiver. De nombreux Franco-Canadiens s'étaient fait un plaisir de répondre à l'invitation des organisateurs. On remarquait en particulier plusieurs compatriotes qui n'avaient pas craint de venir jusque de Goshen pour assister à cette soirée de famille.

M. J. E. Morrier présidait. Le R. P. Auclair, directeur général de l'Association, le R. P. Danis, curé de la Cathédrale, ainsi que les RR. PP. Panhaleux et Pascal avaient tenu à venir nous encourager de leur présence.

Pendant deux heures, il y eut beaucoup d'animation autour des tables de jeu. Le prix des dames, une jardinière offerte par Mme J. E. Morrier, fut gagné par Mme G. Poulin. Le prix des messieurs, une cravate avec porte-cravate offerte par M. W. St. Hilaire, fut décerné à M. L. P. Anctil. Le prix de consolation fut adjugé à Mlle Suzanne Blouin et M. L. P. Granger, de Régina.

La partie artistique du programme fut tout à fait réussie. Mlle Suzanne Blouin, très en voix, nous chanta de façon ravissante "Le sais-tu?" de Massenet et "La Fiancée du soldat" de Chaminade. M. Fernand Baril amusa beaucoup l'auditoire dans le rôle du monsieur qui se flatte d'avoir une santé de fer mais qui, cependant, a eu toutes les maladies et tous les accidents imaginables. Mme Morrier nous donna un fort beau morceau de chant, "Myrelan". Enfin M. A. G. Gagnon, le facteur d'orgues de Montréal, en ce moment à Prince-Albert, nous procura l'occasion d'admirer sa maîtrise au piano.

Le président du Cercle local, M. J. E. Morrier, dans une brève allocution, remercia les assistants et fit un appel spécial à ceux qui ne faisaient pas encore partie de l'Association, les exhortant à se faire inscrire sans tarder. Il n'y a aucune raison, dit-il, pour laquelle tous les Franco-Canadiens ne seraient pas membres de l'A. C. F. C. Il existe de nombreuses associations dont le but est tout autre que le bien à accomplir, et c'est une des raisons qui devraient nous pousser à nous unir étroitement pour promouvoir nos intérêts et défendre nos droits. Tous aujourd'hui reconnaissent les grands avantages que nous pouvons retirer d'une organisation puissante. Enrôlons-nous donc tous dans les rangs de l'A. C. F. C.

Après un goûter finement préparé par les dames franco-canadiennes, auquel chacun fit honneur, la soirée prit fin vers onze heures et demie au chant de "O Canada". Et l'on se donna rendez-vous pour la prochaine réunion qui aura lieu à l'occasion de la sainte Catherine, le 25 novembre.

WILLOW BUNCH, Sask.

—L'assemblée du cercle de l'A. C. F. C. de Willow Bunch fut tenue sous la présidence de M. Octave Hallé. Nous avions le plaisir et l'honneur d'avoir à cette réunion le président général qui s'intéresse de plus en plus à l'Association. Il nous aida beaucoup de ses conseils toujours pratiques.

On a proposé la nomination des membres du nouveau comité et l'élection des officiers pour l'année nouvelle.

Pratiquement, le terme d'office des membres de chaque comité local de l'A. C. F. C., finit avec la date de la convention. Vu que le nôtre est l'un des comités de la St Jean-Baptiste de Willow Bunch, il était urgent qu'elle en fasse la nomination immédiatement. A la dernière réunion de ses directeurs, sous la présidence de M. Romuald Granger, qui eut lieu le 1er octobre, on nomma les membres suivants: Octave Hallé, Salomon Beauchesne, Alex. Marchessault, François Rodrigue, O. Létourneau, Rév. A. Lemieux, J. C. Roy.

Au prochain rapport nous donnerons la liste des officiers.

Il a été résolu aussi que le comité local fasse un recensement de tous les enfants de langue française en âge de fréquenter l'école, et qu'il se rende compte si l'assiduité des enfants est convenable, sinon il prendra l'initiative d'inviter nos commissions scolaires à obliger les enfants de fréquenter l'école.

Il a été aussi résolu d'étudier la situation dans chaque arrondissement appartenant à la municipalité de Willow Bunch pour savoir ceux qui auraient droit à un professeur bilingue; dans ce cas il faudra préparer d'avance les futures élections des différentes commissions scolaires afin que dès le commencement de la nouvelle année toutes nos écoles soient dotées d'un professeur bilingue.

ST. HUBERT MISSION, Sask.

La dernière réunion des membres de notre cercle s'est ouverte par l'annonce d'une douloureuse nouvelle. L'un de nos membres, M. Maurice Duquette, Canadien-français de Whitewood venait d'être blessé par une balle boche qui lui a traversé l'épaule gauche. Un vote unanime de sympathie a été aussitôt émis, à l'adresse de la famille éprouvée.

Nous avions, sur notre demande obtenu du Ministère de l'agriculture à Régina, des renseignements très précieux au sujet de la paille attaquée par la rouille. M. P. Mullie, qui, dans les questions d'agriculture ne saurait être pris au dépourvu, et qui, sur ce sujet, en particulier avait déjà des connaissance personnelles toutes spéciales, avait bien voulu accepter de développer ce sujet devant l'assemblée. A l'aide de sa propre expérience, des renseignements officiels reçus de Régina, et de ceux puisés aussi aux sources du *Patriote de l'Ouest* il s'est acquitté de sa tâche en véritable Ingénieur agricole. Sa conclusion pratique a été celle-ci: La paille atteinte de la rouille ne saurait être nuisible aux animaux, et même, en soi, elle est meilleure et plus nutritive que l'autre.

M. Dunand déclare que si la paille est trop affectée par la rouille, surtout par la rouille noire, il hésiterait à nourrir ses animaux uniquement avec cette paille car il se demande s'il n'y aurait pas à la longue quelque inconvénient. Mais il conclut en avouant que, de fait pour nos contrées la question est purement oiseuse vu que, dans la pratique, il n'est probablement pas un seul fermier qui ne donne à ses animaux, au moins de temps à autre un peu de foin alternant ou mélangé avec la paille: ce qui est certainement suffisant pour neutraliser les inconvénients; si toutefois, il y en a.

—Le projet de la fondation d'une caisse mortuaire entre les membres de l'A. C. F. C. tel que présenté au Congrès de Willow Bunch est ensuite développé par M. Dunand. Mais il s'agissait d'un simple exposé de la question; aucune décision ne devait être prise. C'est une question encore à l'étude.

Cette question ainsi qu'une allusion faite en passant à une certaine Compagnie d'Assurance contre les maladies et Accidents à laquelle se sont affiliés dernièrement un certain nombre de nos membres fournit alors à M. Dunand l'occasion de faire ressortir, avec beaucoup d'à propos, combien il serait plus naturel et plus avantageux pour nous, de nous organiser dans ce sens, entre nous; et de former une coopérative ou Compagnie d'assurance soit locale, soit même entre tous les membres de l'A. C. F. C. Ce serait un excellent moyen de favoriser les gens de notre langue et de notre religion plutot que faire profiter de notre argent des gens qui en très grande majorité se trouvent être anglais protestants, voire même américains. Nous verrions ici avec plaisir la Franco-Canadienne s'engager dans cette vie et presser ses membres de s'organiser dans ce sens.

Pour la partie récréative nous avons pu mettre cette fois à contribution le talent incomparable de M. A. Larade. Il nous avait promis de racheter ses abstentions du passé et de nous faire rattraper le temps perdu.

Quand on a entendu dans une même réunion, interprêter avec le comique si naturel et si irrésistible de M. Larade "*Ma première Valse*", "*Le Marseillais*", "*L'escroc*", et surtout "*L'Enterrement de ma belle-mère*", on peut sans crainte tirer le rideau, personne ne saurait être tenté de dire qu'il n'en a pas eu pour son argent.

MILLY, Sask.

Après de longs mois de souffrances, pendant lesquels son père et sa mère l'ont soigné avec le plus admirable dévouement, le petit Joseph-Jean-Paul, fils de M. et Mme Auguste Clermont, s'est envolé au ciel avec la blanche robe de son baptême. Encore un petit ange qui prie pour ceux qui l'ont trop peu connu sur cette terre.

PRESENTATION de MARIE PENSIONNAT

DUCK LAKE, SASK.

Cet établissement réunit toutes les conditions nécessaires pour la santé des élèves et leur agrément

Le plan d'éducation suivi renferme tout ce qui peut former les jeunes personnes à la vertu et aux connaissances convenables à leur sexe.

Le programme d'études est celui que prescrit le Département d'Education pour la Saskatchewan; une attention particulière est donnée à la préparation des examens du Huitième Grade ou Entrée à l'Ecole Supérieure. Un cours français y reçoit aussi une toute spéciale attention.

Pour conditions, très raisonnables, s'adresser à la...

Révérende Sr. Directrice

PENSIONNAT DE NOTRE-DAME DU SACRE-COEUR

dirigé par les

FILLES de la PROVIDENCE

HOWELL, - SASK.

Cette institution a pour but de donner aux enfants une éducation chrétienne. Le programme scolaire comprend tous les Cours d'études de l'école séparée, en anglais et en français.

Les petits garçons au-dessous de onze ans y sont admis.

Pour renseignements particuliers s'adresser à la...

Révérende Mère Supérieure

VILLE DE PRINCE-ALBERT

Soumissions pour bois de corde

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées "Soumissions pour bois de corde" seront reçues jusqu'à lundi 13 novembre à midi, pour fournir et livrer 2,500 cordes, plus ou moins, de sapin sec, de tremble sec ou de tamarac sec. Les soumissionnaires devront spécifier la qualité du bois qu'ils offrent, séché ou tué par le feu, scié ou coupé à la hache.

Livraison à l'usine du Pouvoir de la ville ou dans le voisinage, à partir du 25 novembre 1916, pour finir au printemps de 1917. Des offres pour n'importe quelle quantité de la demande ci-dessus seront considérées, sujettes au droit du Conseil de rejeter telle soumission ou toutes les soumissions. Formules de soumissions sur demande.

Prince-Albert, Sask., 27 octobre 1916.
J. B. BROWN.
Clerc de la ville.

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

Le Meunier Tagrena

(Légende Bretonne)

Par "Un SAUVAGE"

V.—UNE FAMILLE DE MEUNIERS

Y eut-il un temps où la côte Mohonnaise de Beausoleil exista sans moulin à vent et sans Tagrena pour le faire marcher? C'est possible: ça a même l'air assez probable. Mais il y a si longtemps de cela, que, dès l'an mil-et-je-ne-sais-combien le souvenir en semblait complètement légendaire; et que, pour les paysans de cette époque, Beau Soleil, sans moulin et sans Tagrena, semblait une hypothèse aussi invraisemblable que Cavéran sans château et sans Comte pour l'habiter. Cependant il est certain, que jadis, longtemps, bien longtemps avant l'an mil-et-je-ne-sais-combien, un Comte de Cavéran, ayant fait bâtir le moulin sur ce coin de la lande, et en ayant confié la direction à un de ses serviteurs nommé Tagrena, avait également fait construire une maison aux abords du petit village de Penfra, à un quart de lieu au nord du moulin, où le dit Tagrena habiterait avec sa famille et tous les serviteurs dont il pourrait avoir besoin pour l'exploitation du moulin et de la petite ferme dont, dès auparavant il avait probablement la *tenure*. Et depuis ce temps-là, les Tagrena *tenaient* la ferme et le moulin pour le Comte de Cavéran.

Comme tous les autres tenants des terres Seigneuriales, ils payaient pour la ferme, le dixième des produits de la terre, ce qui tenait lieu de fermage et d'impôts. Les fermiers actuels, qui exploitent des fermes pour des propriétaires modernes, seraient bien contents, si les dits propriétaires voulaient se contenter d'une redevance aussi minime. Et même les paysans propriétaires de leur ferme seraient aux anges si l'Etat moderne voulait se contenter du dixième de leurs revenus, sans les charges d'aucun autre impôt, sous forme directe ou indirecte.

Pour le moulin, Tagrena devait fournir au Comte une quantité assez minime de farine; et de plus, moudre *gratis* le blé du château. Mais ce dernier droit était complètement théorique: le blé seigneurial étant celui sur lequel maître Tagrena s'adjugeait toujours la plus forte *mouture*. Car, vous comprenez que Monseigneur le Comte n'allait pas s'amuser à vérifier le contenu des sacs de farine à leur retour du moulin; et l'intendant du château s'étant déjà adjugé sa large part du blé de son Seigneur avant de l'envoyer moudre, n'avait aucun intérêt à vérifier de trop près ces détails de mouture. Et ainsi, de temps immémorial, les Tagrena vivaient dans leur maison de Penfra, exploitant leur petite ferme et faisant marcher le moulin. Le tout appartenait bien au Comte de Cavéran, puisque maison, ferme et moulin étaient sur ses terres; qu'il avait lui-même fait bâtir la maison et construire le moulin, et que c'était encore lui qui se chargeait des grosses opérations, quand il y en avait à faire. Mais les Tagrena auraient sans doute été aussi surpris que n'importe lequel des autres tenants de la Seigneurie, si l'on était venu leur dire que le Comte allait les expulser de leur ferme, ou les priver du moulin.

"Sans doute, auraient-ils dit, si le Duc de Bretagne confisquait les biens de Monseigneur le Comte: ou si ce brigand de Baron du Bois de la Roche venait à bout de lui prendre son château: alors oui, adieu fermes, maisons et moulins. Mais, tant que le comte de Cavéran garde son château, nous aussi nous gardons nos chaumières".

Et telle était l'opinion de presque tous les tenants des terres seigneuriales, en ces temps reculés. Leurs Seigneurs avaient sans doute le droit strict de les expulser de leurs terres. Mais, en fait, ils le faisaient si rarement, que c'est ce qui fait ressortir comme des monstruosités les rares expulsions qui eurent lieu. Aujourd'hui les propriétaires changent de fermiers et de locataires comme on change de chemise, personne n'y fait attention et ne songe à leur en faire un crime.

Sous ce rapport, il y eut sans doute des cruautés et des injustices. Mais elles n'avaient guère lieu que quand le Seigneur local était lui-même dépossédé de ses biens par son suzerain, ou par un ennemi victorieux. Dans ces cas, trop nombreux en vérité, ses tenants partageaient son sort et le nouveau maître distribuait les terres du vaincu à ses propres partisans. Et voilà pourquoi les paysans du Moyen-âge étaient si attachés à leur Seigneur: en défendant le château chacun savait qu'il défendait sa propre chaumière.

Plus tard les choses changèrent en mal. Ce fut surtout après que les idées Protestantes eurent jeté le désordre dans le système féodal, comme dans toutes les autres institutions du moyen-âge; et surtout, lorsque au XVIIe et au XVIIIe siècles, les nobles eurent pris l'habitude de vivre à Paris ou à Versailles, abandonnant leurs terres à la discrétion d'intendants peu scrupuleux, qui pressuraient odieusement les tenants, en volant copieusement le Seigneur. Et ainsi, les abus, dont nous gratifions si généreusement le moyen âge, appartiennent en réalité à une époque beaucoup plus rapprochée de nous. Mais, en l'an Mil-et-je-sais-combien, il n'en était pas ainsi. Il y avait déjà bien quelques esprits forts, qui critiquaient le système féodal, surtout parce qu'ils n'étaient pas, et qu'ils auraient voulu être à sa tête. Mais, en général, chacun prenait son lot tel que la Providence le lui avait préparé; et, en en supportant patiemment les peines, jouissait sans arrière pensée des joies et des plaisirs, qui, dans toute vie et dans toute condition, sont toujours abondamment mêlés aux peines, quand on sait les découvrir. Nos ancêtres du moyen-âge étaient beaucoup plus heureux que nous, parce qu'ils désiraient moins de choses; et que le seul secret du bonheur, c'est de se contenter de ce qu'on a.

Bien que la ferme exploitée par les Tagrena fût assez peu considérable, le service du moulin exigeait qu'ils entretinssent un personnel assez nombreux. Il leur fallait d'abord, trois ou quatre *pochonniers*. On appelle ainsi en Bretagne les garçons meuniers qui, chaque jour, s'en vont, à dos de cheval ou de mules, chercher dans les fermes des clients le grain qu'on veut faire moudre, pour le lendemain, le rapporter en farine. A l'époque dont nous parlons, cette classe jouissait, et jouit encore aujourd'hui, d'une assez mauvaise réputation, qui n'est que trop méritée.

Les pochonniers sont souvent des individus tarés qui ne peuvent exercer un autre métier; ou des paresseux qui ne veulent pas en prendre un plus pénible. Leur vie se passant à rôder d'une ferme à l'autre, expose leur moralité et leur honnêteté à toutes sortes de tentations; et le peu de sens moral qui leur reste, ne tarde pas à être complètement noyé par les innombrables *bolées* qu'ils absorbent quotidiennement. Les lois de l'hospitalité Bretonne exigent, en effet, qu'on offre à tout visiteur, une bolée de cidre breton. Et il va sans dire que les pochonniers sont gens trop polis pour refuser cette honnêteté qui leur est faite. La conséquence en est que, à mesure qu'ils avancent dans leur tournée, les bolées s'ajoutent aux bolées; et que le soir, à leur retour au moulin, ils sont généralement dans un état de sobriété tout à fait relative. Ce qui ne les dispose guère à accepter pacifiquement les nombreux reproches que leur négligence les expose à recevoir de la part de leur patron. Aussi, pour ne pas mettre à trop forte épreuve la patience du patron et la leur, ils ne s'engagent généralement qu'au mois, et souvent à la semaine. De la sorte, la séparation est plus facile, quand on se découvre des incompatibilités d'humeur.

Outre les pochonniers, dont nous venons de parler, les Tagrena avaient encore à leur service un *moulant*, qui, comme son nom l'indique, était chargé de présider aux diverses opérations nécessaires pour transformer le grain en farine.

Dans les moulins de campagne, où diverses sortes de grain passent successivement sous les mêmes meules, il faut une grande expérience et une grande attention pour ne pas opérer des mélanges fort peu satisfaisants pour les clients. Aussi la position sociale d'un bon *moulant* est-elle bien supérieure à celle des pochonniers, et autant un meunier change facilement ceux-ci, autant il tient à garder un bon moulant, lorsqu'il a pu s'en procurer un.

Maitre Tagrena présidait lui-même aux opérations de la mouture, aussi souvent qu'il le pouvait il était quand même obligé d'avoir un suppléant. Car, la direction générale de ses affaires l'obligeait à de fréquentes absences: pour vendre sa farine, il devait se rendre aux villes voisines deux ou trois fois par semaine: et de plus, à cette époque surtout, le meunier était un peu le *factotum* de ses clients, qui se croyaient autorisés à user librement de ses chevaux et de ses voitures pour leurs diverses commissions.

D'après la coutume Bretonne, tout le personnel du Moulin couchant et pensionnant chez le meunier, ça faisait chez les Tagrena, un train de maison considérable. D'autant plus qu'au personnel, il fallait ajouter les clients qui venaient traiter d'affaires avec le meunier, et pour lesquels la table devait être mise à toute heure du jour. Aussi la meunière devait-elle avoir continuellement deux ou trois servantes occupées à la cuisine, au ménage et aux étables. Pour elle, l'éducation de ses enfants, la direction générale et le maintien du bon ordre parmi le personnel tapageur et plutôt difficile à gouverner, faisaient de sa position toute autre chose qu'une sinécure.

Le meunier s'occupait de la direction des travaux extérieurs de la ferme et du moulin; mais il laissait complètement l'administration de l'intérieur de la maison aux soins de la femme, qui, généralement s'en tirait beaucoup mieux qu'on ne serait tenté de le croire; elle savait imposer son autorité même au personnel vagabond et passablement libertin auquel elle avait à faire.

C'est que la classe des meuniers formait une sorte d'aristocratie paysanne, tenant le milieu entre la bourgeoise des villes et les manants des campagnes. Parmi ces derniers, le meunier, et surtout la meunière, jouissaient d'une grande autorité morale. Aussi, un pochonnier mal embouché, qui ne se gênait guère pour jurer et sacrer à la moindre observation de son *bourgeois*, s'empressait-il de filer doux quand il se faisait admonester par la *bourgeoise*; se contentant de manifester son mécontement par quelques grognements indistincts, qu'il dissimulait de son mieux dans quelque coin reculé.

Chez les Tagrena en particulier, cette supériorité morale était entretenue par le genre d'éducation que recevaient généralement leurs enfants. Leur fermé étant, nous l'avons dit, assez peu considérable, le personnel du moulin, en ses moments libres, suffisait amplement à son exploitation. De sorte que les enfants du meunier n'étaient point, comme les petits paysans de leur voisinage, assujettis dès leur jeune âge, aux divers travaux de la ferme. D'un autre côté, la meunière ne désirant point que ses filles fussent en rapports trop directs avec le personnel plutôt suspect qu'elle devait entretenir, était obligé de les tenir éloignées de la cuisine et de l'étable.

Les filles et les garçons du meunier avaient donc plus de loisirs que les enfants des vulgaires manants; et ils en profitaient pour fréquenter plus assidûment le chateau de Cavéran; où, en ces temps de communications plutôt difficiles les enfants du Comte, étant à court de compagnons de leur rang, étaient tout heureux de partager leurs jeux, et souvent leurs études avec les enfants du meunier. Les filles de Tagrena servaient donc de compagnes, et plus tard, de suivantes, aux petites demoiselles du château; pendant que ses fils, élevés avec leurs jeunes Seigneurs, devenaient leurs écuyers ou leurs intendants, et occupaient les principaux postes de confiance dans l'administration de leurs domaines.

A l'époque où se passe notre histoire, un oncle de Tagrena était intendant du château de Cavéran; et un de ses frères accompagnait le comte à la croisade, en qualité d'écuyer.

(*A Suivre*)

Reine de tous les saints

Marie est notre protectrice

Tous tant que nous sommes sur cette terre, nous sommes environnés de périls: périls pour notre corps, périls pour notre vie, périls beaucoup plus graves pour notre âme, contre laquelle conspirent à la fois le monde et le démon. Vous qui sentez le besoin d'une protection puissante pour prévenir les malheurs auxquels vous êtes exposé, ou pour remédier à leurs suites funestes, levez les yeux vers le ciel, jetez-vous aux pieds de la sainte Vierge, invoquez avec constance et ferveur Celle à qui l'Eglise a toujours eu recours dans ses plus pressants dangers. Elle montrera, n'en doutez pas, qu'elle est aujourd'hui, comme aux siècles passés, le secours des chrétiens, la protectrice de tous ceux qui l'invoquent avec confiance.

Plus meurtrier que le champ de bataille

Il a été prouvé, devant un comité de la Chambre des Communes anglaises, que 75 pour cent des criminels étaient des alcooliques, ce qui faisait dire, sur le parquet de la Chambre, à un partisan zélé de la tempérance, M. Darlyrmple, que le fléau de l'ivrognerie détruisait, chaque année, quatre fois plus de vies, en Angleterre, que les balles les boulets et les baïonnettes n'en avaient moissonné à Waterloo, l'un des plus sanglants champs de bataille. (Sir F.-X. Lemieux, Congrès de 1910).

Pour les Cultivateurs.

Le grain de l'Ouest est le meilleur du monde

A l'exposition internationale des produits du sol, tenue à El Paso, Texas, et ouverte à tous les agriculteurs du continent, l'Ouest canadien a remporté presque tous les prix pour le grain.

Seager Wheeler, de Rosthern, Sask., a gagné les prix pour le blé et l'orge. C'est la troisième fois qu'il remporte le championnat du monde pour le blé.

W. Lucas, de Cayley, Alta, a triomphé pour l'avoine; T. J. New, de Régina, pour le seigle; J. Bulmer, d'Outlook, Sask., s'est classé le premier dans trois catégories de pommes de terre.

La Saskatchewan agricole

Porcs

L'industrie porcine dépend entièrement des fluctuations qui se produisent dans les prix des porcs plutôt que dans celui des produits de porcs. Lorsque les cours montent les cultivateurs achètent des truies portières et lorsque les prix baissent, ils les vendent en grand nombre. Mais celui qui persévère dans l'élevage en retire tous les bénéfices qu'il peut donner, et ces bénéfices doivent être considérables, si l'on en juge par les prix reçus. On élève généralement le porc à bacon en Saskatchewan: la préférence va au Yorkshire, suivi, mais d'assez loin, par le Tamworth. Cependant, le Berkshire, gros et à développement rapide, a aussi ses champions. La majorité des porcs exportés de la Saskatchewan va à Winnipeg. La Saskatchewan a fourni en 1915 237,403 têtes sur ce marché, ce chiffre ne tient pas compte des milliers de porcs qui ont été abattus à Moose Jaw et à d'autres endroits de la province. En 1914 et 1915, la Saskatchewan a fourni plus de la moitié des porcs vendus à Winnipeg.

Il n'y a pour ainsi dire aucune limite au développement de l'industrie porcine en Saskatchewan, pourvu que l'on cultive les fourrages convenables.

L'industrie Laitière

Une description de l'agriculture de la Saskatchewan serait bien incomplète si elle ne comportait un chapitre spécial sur l'industrie laitière. Le développement de l'industrie laitière coopérative date, en réalité, de 1907. Quelques beurreries, il est vrai, avaient été établies vers 1895, lorsque l'on jugeait que l'établissement de l'industrie beurrière assurerait la stabilité de l'agriculture, le rendement du grain étant encore assez irrégulier en raison des connaissances imparfaites que l'on possédait sur les méthodes de culture. Mais lorsque la culture du blé fut couronnée de succès, les beurreries perdirent peu à peu leurs patrons, et de toutes celles qui avaient été établies alors il n'en reste plus que deux aujourd'hui. Cependant, de grandes fabriques appartenant à des particuliers ont remplacé quatre des premières installations coopératives. Disons cependant que les beurreries coopératives qui ont survécu à cette période et celles qui se sont organisées dans la suite ont eu un meilleur succès. Cependant, en 1907, il n'y avait encore que six beurreries fonctionnant en Saskatchewan, quatre de ces établissements fonctionnaient sous la surveillance du commissaire de l'industrie laitière et l'un d'eux appartenait à un particulier. Les quatre conduits par la division de l'industrie laitière, comptaient deux cent treize clients et ont fabriqué 66,246 livres de beurre. En 1915, quinze beurreries coopératives ont fonctionné sous la direction du commissaire de l'industrie laitière et ont produit 1,012,401 livres de beurre. Huit beurreries indépendantes en 1915 ont fabriqué à peu près la moitié de la production totale des beurreries coopératives et leur production annuelle a augmenté tous les ans dans de grandes proportions.

Une bonne partie du succès de l'industrie beurrière en Saskatchewan doit être attribuée à l'excellent programme que le commissaire de l'industrie laitière a adopté vers 1907 et qui pourvoie entre autres, à la direction uniforme, sous la surveillance du gouvernement, des beurreries coopératives qui le désirent, à la centralisation des beurreries qui doivent être construites, à l'octroi de subventions par la province pour payer le transport des expéditions de crème, au paiement de la crème d'après la qualité, à la vente, par un même bureau, des produits de toutes les beurreries conduites par la division de l'industrie laitière, et au classement de tout le beurre d'exportation.

Plus de la moitié des beurreries de la Saskatchewan se trouvent dans les districts de culture mixte ou dans les villes, mais quelques-unes sont situées dans des districts qui sont essentiellement des districts à blé. Cependant, ces dernières sont prospères, ce qui nous montre encore une fois que l'agriculture de la Saskatchewan se développe sur des bases saines. Il n'existe pas de fromageries en Saskatchewan; en raison de la population parsemée, on préfère la beurrerie à crème ramassée pour la fabrication du beurre.

Organisation du service de propagande

Les organisations qui permettent de répandre des renseignements utiles sur la production agricole sont les sociétés d'agriculture, les cercles de ménagères, sous la direction du collège d'agriculture, et les sociétés de producteurs de grain. Il y a cent vingt-six sociétés d'agriculture comptant au total vingt mille membres et auxquelles on distribue tous les ans, sous forme de subsides, un total de $50,000, proportionnellement au travail qu'elles font. Les cercles de ménagères sont au nombre de cent soixante et ils comptent un grand nombre de membres. Les cercles de producteurs de grain sont au nombre d'environ quatorze cent et le nombre de leurs membres est d'environ trente-cinq mille.

Le collège d'agriculture surveille et dirige les travaux de propagande mais le Ministère de l'agriculture exerce une certaine influence. Les secrétaires d'agriculture et les représentants régionaux prennent également une part active aux œuvres d'amélioration et si tous ces divers agents n'ont pas encore atteint leur idéal, ils ont fait cependant des travaux très utiles.

Disette de charbon en Saskatchewan

Cette disette n'existe pas encore, mais les marchands n'ont pas assez de combustible en mains pour remplir les fortes commandes de la saison froide. Les difficultés semblent provenir en grande partie de la rareté de la main-d'œuvre, et l'on pense qu'on pourra un peu y remédier, la moisson une fois faite, alors que plusieurs hommes seront disponibles. La production du charbon, dit-on, est dans une bonne mesure l'affaire de la Colombie-Anglaise et de l'Alberta, mais la Saskatchewan dépend en bonne partie de ces houillères. On n'épargne aucun effort dans cette province pour parer à la situation.

MEYRONNE, Sask.

—Monsieur Ernest Brisbois, malade depuis plusieurs mois, nous a quittés il y a quelques jours, pour aller se faire soigner dans un hôpital de Montréal. Nous apprenons de bonne source qu'il a subi une opération avec succès, et nous espérons bientôt revoir parmi nous, plein de vie et de santé, cet excellent jeune homme, aimé de tous dans notre paroisse.

—Monsieur J.-B. Amyot, qu'un léger accident avait obligé de demeurer deux ou trois semaines à Gravelbourg aux soins du Dr Soucy, nous est revenu alerte et gaillard comme jamais. Nous lui souhaitons un rétablissement complet.

—Le 9 octobre a été baptisé, Albert Julien, Verhelst, fils de M. et Mme Henry Verhelst, née De Laet; parrain: Jules Verhelst, son oncle; marraine: Philomène Bluekens, née De Laet, sa tante.

—Le 10 octobre, a été baptisée *Marie Alice* Œuvray, fille de M. et Mme Maurice Œuvray, née Bridevaux; parrain: Jean Œuvray, frère de l'enfant; marraine: Maria Œuvray, cousine.

—Nous sommes heureux de saluer l'arrivée parmi nous de M. le Dr A. E. Jutras, de Plessisville, province de Québec. Venu en promenade dans l'Ouest Canadien, la vue de notre beau pays l'a enchanté, et il a décidé de s'établir parmi nous, pour exercer sa profession de Docteur-Médecin. Nul doute qu'avec l'amabilité qui brille dans toute sa personne ainsi que l'habilité et l'expérience acquises dans la pratique de sa profession, il recevra de tous nos compatriotess l'accueil le plus empressé et le plus vif enragement. Aussi les invitons-nous à ne pas hésiter, à l'occasion, à faire appel à son dévouement, ou à le recommander autour d'eux.

GRAVELBOURG, Sask.

—La pluie et la neige viennent encore de retarder les battages. En cinq semaines il n'y a eu que trois bons jours, et on se demande si ce n'est pas déjà le commencement de l'hiver. Il reste encore beaucoup de grain à battre.

—M. J. A. Piché, a eu un rendement de 42 minots de blé, No. 1, à l'acre, sur une demi-section.

—Mme D. Bellehumeur et M. A. Bellehumeur sont de retour d'une visite chez leurs frères et sœurs à Moose Jaw.

—Mlle L. Gravel est partie pour un voyage d'un mois à Montréal. Bon et heureux voyage.

—M. Alphonse Mailhot est arrivé heureusement à Montréal où il séjournera quelque temps.

Mariage.—M. Arthur Beauregard vient d'épouser Mlle Bertha Beaubien. Nos vœux les plus sincères au nouveau ménage.

Baptêmes.—M. et Mme Eu. Gauthier, viennent de faire baptiser une fille qui reçut les noms de Marie Emilienne-Almanza. Moïse Gauthier et Amélie Gauthier ont servi de parrain et marraine.

—M. le Dr Lavoie et Madame ont également fait baptiser une petite fille qui a reçu les noms de Cécile-Gertrude-Gabrielle. Parrain et marraine, J. Paquette et Gertrude Paquette, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme N. Aussant font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui a reçu les noms de Marie-Louise. Parrain et marraine, Toussaint et Marie-Anne frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme A. M. Dunand, de leur côté, ont fait baptisé un garçon, Joseph-Donat-Lucien-Roger. M. et Mme Donat Bellehumeur ont été parrain et marraine.

Prince-Albert et Environs

A nos lecteurs de Prince-Albert et des environs

Nous publions cette semaine un supplément de quatre pages destiné à nos lecteurs de Prince-Albert et du district.

Ce n'est pas la première fois que nous sommes ainsi obligés d'augmenter le nombre de nos pages— malgré le coût excessif du papier— afin de pouvoir donner satisfaction aux maisons d'affaires qui désirent annoncer dans notre journal. Cette importance de plus en plus grande que l'on attache, dans le commerce, à la publicité auprès des gens de langue française est tout à l'honneur de notre élément dans cette partie de la province. On ne saurait mieux reconnaître que nous sommes un facteur appréciable dans la vie économique de la région.

Il nous est permis d'ajouter que la faveur dont jouit le Patriote de l'Ouest *auprès des annonceurs est une preuve peu équivoque de sa valeur incontestable comme medium de publicité. En fait, tous nos clients habituels sont unanimes à reconnaître l'efficacité des annonces parues dans nos colonnes.*

Nos lecteurs de Prince-Albert et des environs sont priés de lire attentivement les annonces publiées dans ce numéro. A cette époque de l'année où l'on a généralement de nombreuses emplettes à faire, ils y trouveront des suggestions utiles. Nous les engageons vivement à acheter de préférence dans les maisons qui annoncent habituellement dans notre journal et à ne pas manquer de le faire savoir aux employés ou patrons de ces maisons. Qu'ils favorisent ceux qui se donnent la peine de présenter leurs marchandises en français au public français: c'est en quelque sorte un devoir pour eux et c'est un excellent moyen d'augmenter leur influence en faisant apprécier de mieux en mieux l'importance et le bon renom de la clientèle française.

Chez les Cadets du Sacré-Coeur

La jeune organisation des Cadets du Sacré-Cœur s'affirme de plus en plus comme un succès. Elle possède maintenant un instructeur militaire particulièrement compétent dans la personne de M. Alain Lemoal, un jeune Français retour du front, où il a été glorieusement blessé. Celui-ci était présent à la dernière réunion et les jeunes gens manœuvreront désormais chaque dimanche sous sa direction.

Nos cultivateurs se plaignent

Le mauvais temps de ces dernières semaines a grandement contrarié nos cultivateurs dans leurs travaux des battages. Un tiers au moins du grain reste encore à battre dans le district et en plusieurs endroits il menace de pourrir dans les champs si la température ne change pas très rapidement. Cependant la situation est pire encore dans le sud de la province.

Le transport du grain et des autres produits de la ferme à Prince-Albert subit également de longs retards à cause de l'état déplorable des chemins.

Puisse un temps plus favorable venir enfin en aide à nos cultivateurs et remédier à une situation si préjudiciable à tout le monde!

Foire d'Animaux

Vendredi et samedi, il se tiendra à Prince-Albert une vente d'animaux d'une importance exceptionnelle. Cette vente aura lieu sur les terrains de l'Exposition et sous les auspices de la Société d'Agriculture. Les animaux seront à l'abri dans les écuries du champs de foire, de sorte que le mauvais temps ne sera pas un obstacle.

La vente se fera aux enchères. Parmi les animaux qui seront mis sur le marché figurent: **80 têtes de vaches et de taureaux heifers enregistrés, 300 têtes de bêtes à cornes, 400 têtes de moutons, 65 têtes** de chevaux de ferme, 15 têtes de vaches laitières de choix.

Cette vente constitue un événement d'importance pour le district. Les cultivateurs se feront un devoir de l'encourager. Il y va de leur intérêt, car si elle a le succès que l'on espère, la Société d'Agriculture se propose d'en instituer une semblable tous les ans.

On demande un bataillon

La chambre de commerce et le conseil municipal ont fait des démarches auprès des autorités fédérales pour obtenir qu'en plus du 243e, actuellement en voie de formation, un bataillon soit envoyé hiverner à Prince-Albert. Ils font valoir les grands avantages qu'offre la ville pour cette fin, ayant à sa disposition les immenses bâtisses de la Great West qui conviennent à merveille pour des troupes. La ville s'engage à les mettre elle-même en état de recevoir un bataillon.

On avance encore avec beaucoup de raison que la présence de ces soldats au milieu de nous pendant l'hiver serait une légitime compensation pour les sacrifices consentis et comblerait les vides causés par le départ de tant d'hommes pour le théâtre de la guerre.

Nous souhaitons vivement que ces démarches aboutissent, dans l'intérêt de la population de Prince-Albert qui en bénéficierait largement.

La Compagnie Canadienne de Colonisation dans la région de Prince-Albert

M. L. P. Granger, l'actif représentant de la Compagnie Canadienne de Colonisation, de Régina, après avoir passé quelques jours à Prince-Albert, est pardi mardi pour Duck Lake. Il visitera très prochainement Domrémy, Bonne Madone, Saint-Isidore de Bellevue Howell, Vonda, Saint-Denis, etc.

Notes Locales

—M. J. P. Lacerte, représentant de la manufacture de chaussures Dufresne et Galipault, de Montréal était à Prince-Albert ces jours-ci. Il fait une grande tournée dans l'Ouest jusqu'à Vancouver et rentrera par la Californie. M. Lacerte est le premier voyageur d'une maison française de chaussures qui visite l'Ouest. Nous lui souhaitons de bonnes affaires parmi nous.

—Le R. P. Grandin O.M.I., vicaire des Missions et le R. P. Naessens, procureur vicarial des Oblats, d'Edmonton, ont passé quelques jours à l'évêché.

—Les honorables MM. Calder et Turgeon ont été de passage en ville la semaine dernière, se rendant à la convention libérale de Kinistino.

—Notre compatriote L. J. Bélanger est parti avec sa famille pour Montmagny, où il va travailler aux munitions.

—Mme M. D'Amour a été informée que son fils Patrice, du 28e bataillon, a été porté disparu le 1er octobre. La famille D'Amour habite Prince-Albert depuis 35 ans.

—La farine a monté de nouveau de 20 sous, elle est maintenant à $5.20 les cent livres.

M. A. G. Gagnon, facteur d'orgues de Montréal, est en ce moment à Prince-Albert pour d'ici à Noël et est heureux de faire connaître à MM. les curés qu'il est à leur disposition pour accorder et réparer les orgues à tuyaux et les harmoniums. Satisfaction garantie. S'adresser au No. 38, 14ème rue est, Prince-Albert.

DUCK LAKE, Sask.

—Les rumeurs de la semaine dernière étaient fondées. Il y a de sérieux indices de résurrection, le cercle local de l'A. C. F. C., sous l'énergique impulsion de M. P. Schmidt, organisateur régional, va reprendre vie. Une grande réunion est convoquée pour dimanche prochain à la salle de l'école, à 3 hrs p.m. On annonce la présence de plusieurs membres de l'Exécutif de l'Association qui porteront la parole. La nouvelle est reçue avec grande satisfaction.

—Enfin le soleil!

Après un mois de cache-cache le soleil est enfin sorti des nuages. Il en faudrait un bon mois pour finir les battages et les labours.

De passage.—Le R. P. Naessens procureur vicarial des Oblats est ici pour quelques jours, en visite à l'Ecole S. Michel ainsi que le R. P. Cunningham, O.M.I., qui prêche une retraite aux élèves Cris de l'école. Ces deux Pères sont venus faire une visite au R. Père Curé.

Etats-Unis et Allemagne

Le vapeur anglais "Marina" a été coulé sans avertissement. Une partie de l'équipage a été sauvée. Il y avait à bord 50 Américains dont plusieurs ont péri. On s'attend à de nouveaux démêlés entre les Etats-Unis et l'Allemagne.

PETITES ANNONCES

TARIF—Un sou le mot par insertion. Quatre insertions pour le prix de trois. Minimum, 20 sous. Les chiffres et les signes comptent pour un mot chacun.

MESSIEURS, pour service irréprochable et entière satisfaction, allez chez des compatriotes, GARON & PELLETIER, Salon de Coiffure de premier ordre, Hôtel Windsor.

BONNE TERRE A VENDRE à Domrémy, 160 acres, quart N.O., Section 34, T. 44, R. 26, avec maison et trois étables. 100 arpents labourables, le reste en foin et en bois. Un mille et demi de l'église et de l'école, trois milles de la station. $10.00 l'acre, payable le 1er novembre, comptant ou moitié comptant. Jouissance immédiate. Ecrire de suite à Joseph FAUCHOUX, DUCK LAKE, Sask.

A VENDRE

The Catholic Encyclopedia, 15 vol. l'Illustration, année 1915. Les Romans de la librairie Mame. Toute la collection de la Bonne Presse, etc. Ecrire au Rév. H. Pannetier, 2107, McIntyre St, Régina, Sask.

A VENDRE

Bon poêle de cuisine, à conditions faciles. S'adresser à B. 25. *Le Patriote de l'Ouest.*

INSTITUTEUR diplomé, France, Québec (1ère classe), Sask., 2me classe. Six ans d'expérience dans la province, désire emploi à l'année. Sera libre au nouvel an. Ecrire en donnant salaire offert à J. C. FAUCOUP, ZENON PARK, Sask. 9-11-16

INSTITUTEUR ou INSTITUTRICE demandé pour Arrondissement Scolaire Bérubé d'Ormaux, Sask. Catholique. Bilingue. Engagement immédiat. VICTOR HARVEY, ORMEAUX, Sask. 8-11-16

REGINA, Sask.

Bazar.

C'est monseigneur l'archevêque qui a présidé l'ouverture du bazar organisé au profit de la cathédrale. Sa Grandeur y a fait un chaleureux appel à la générosité des citoyens de Régina. L'honorable M. Martin, notre nouveau premier ministre avait promis d'être aussi avec nous, ce soir-là, mais une mauvaise grippe l'a retenu à sa chambre. Monseigneur l'archevêque en exprima son regret et voulut quand même lui offrir publiquement les félicitations et les souhaits des catholiques de la province. C'est l'hon. M. Turgeon qui représentait le gouvernement provincial et notre distingué procureur général sut trouver, lui aussi, des paroles très élogieuses à l'adresse des organisateurs de cette vente de charité. M. Curtain, grand chevalier des Chevaliers de Colomb ajouta quelques mots et la vente commença au milieu d'un joyeux tintamarre. La salle du soubassement de la cathédrale était superbement décorée et des plus attrayantes. Vendredi soir, il y eut grand concert auquel prirent part tous les meilleurs artistes de la capitale.

Ordination

M. l'abbé Allyre Charest a été ordonné prêtre, samedi dernier, à Lebret, dans la chapelle de l'école industrielle indienne et le lendemain il chatait sa première messe dans l'église paroissiale du même endroit. La fête a été des plus belles et dans ce milieu, elle eut un caractère tout particulier. Il fallait voir, à l'école, le bonheur de ces trois cents enfants des bois témoins pour la première fois, de ces importantes cérémonies. Pendant les deux années qu'il a passées à Lebret, dans l'intérêt de sa santé, l'abbé Charrest a su gagner toutes les sympathies. Il en eut une nouvelle preuve, à l'occasion de son ordination.

En retraite.

Monseigneur l'archevêque fait sa retraite annuelle à Lebret cette semaine.

Changements ecclésiastiques

Le R. P. Cruvillier, m.s. a remplacé le R. P. Socquet, m.s. à Estevan. L'ancien curé a du aller se mettre sous les soins d'un spécialiste, aux Etats-Unis. M. l'abbé Henri Pannetier est parti pour Meyronne où il assistera M. l'abbé J. Bois dans son ministère.

En voyage.

M. l'abbé Marois est allé à St Boniface la semaine dernière conduire deux autres jeunes étudiants au collège.

De passage.

Le R. P. Morard, m.s., et les abbés Thiault, Gravel, Lucas, Heinrick et Shapper étaient à Régina ces jours derniers.

MM. Pelletier de Montréal, J. Chamard, inspecteur des postes, de Saskatoon, et F. X. Chauvin de Winnipeg, étaient à Régina sur la fin de la semaine dernière.

Marchand et Delville blessés

Deux généraux français très connus, le général Marchand et le général Sainte-Claire Delville, ont été blessés sur le champ de bataille.

La blessure du général Marchand n'est pas considérée comme très sérieuse; le général Sainte-Claire Deville est grièvement blessé

Le Père Le Caron, de l'Ordre des Récollets (Franciscains), fut le premier maître d'école au Canada, en 1616. Les Récollets, en 1618, entreprirent d'ouvrir le premier collège ou séminaire.

LES MARCHES
Prince Albert

BLE—	
No. 1 nord	.170
No. 2 nord	.164
No. 3 nord	.158
No. 4 nord	.148
AVOINE	0.47
ORGE	0.75
FOIN la tonne	$6 à $7
POMMES DE TERRE le minot	0.65
BEURRE, la livre	0.30
OEUFS, la douzaine	0.37
BOEUF, la livre	0.09
PORC la livre	0.11½
MOUTON, la livre	0.14

(Prix du gros payés au cultivateur)

Winnipeg

BLE—	
No. 1 nord	.189
No. 2 nord	.158⅞
No. 3 nord	.180⅞
No. 4 nord	.171⅞
AVOINE—	
No. 2 C. W	.61⅞
No. 3 C. W	.60⅞
No. 1 fourrage	.57½
ORGE—	
No. 3	.111
No. 4	.105
Fourrage	95
LIN—	
No. 1 N. W. C	.248
No. 2 W. C	.245